



■ ACTUALITÉ  
**Yves Lamy,  
nouvel  
administrateur  
aux PLO**

■ LACTANET

**Variation dans la  
composition des aliments:  
à quoi s'attendre?**



# IL N'Y A QU'UN SEUL INDICE DE SANTÉ QUI COMPTE

Immunité+® vous donne ce que vous cherchiez :  
Une solution génétique à la santé du troupeau

## LE PROCESSUS



Des millions de fichiers de données génétiques sur la santé :

- Réseau international des troupeaux mondiaux
- CDCB
- Lactanet
- Zoetis



Nous mesurons la réponse immunitaire phénotypique de nos taureaux aux bactéries et aux virus



Plus de 30 ans de recherche évaluée par des pairs



L'indice d'immunité des vaches et des veaux est publié pour tous les taureaux Holstein, Jersey et Ayrshire de Semex et les femelles Holstein testées avec Elevate®

## LE RÉSULTAT



Un indice génétique pour la sélection totale de la santé



### Héritabilité élevée

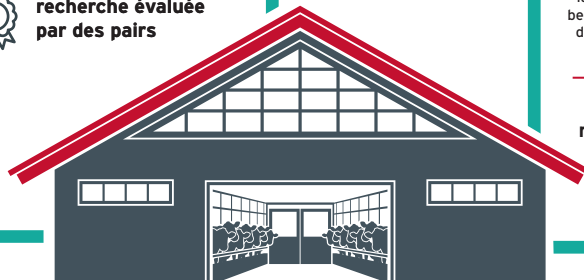
- Caractères de production 25-35%
- Caractères de conformation 15-40%
- Réponse immunitaire 30%
- Indice d'immunité 22%
- Longévité 8-10%
- Fertilité des filles 4-7%
- Incidence des maladies 2-10%



Au cours des 6 premières semaines de lactation, les vaches à haute immunité ont beaucoup plus d'immunoglobulines totales et de bêta lactoglobuline dans leur colostrum

### Une meilleure réponse aux vaccins

Les vaches à haute immunité réagissent mieux aux vaccins commerciaux



LA SÉLECTION POUR L'IMMUNITÉ ÉQUIVAUT À DES TROUPEAUX EN MEILLEURE SANTÉ

**SEMEX®**  
Génétique pour la vie®

**ciaq**  
Concevons l'avenir

450 774-1141 | 1 866 737-2427  
www.ciaq.com  
Fier propriétaire de Semex

224639



ÉDITORIAL

Révision de notre politique de quota : c'est un rendez-vous! .....4

ACTUALITÉ

Yves Lamy, nouvel administrateur aux PLQ

Yves Lamy est le nouveau président des Producteurs de lait de la Mauricie. Il veut assurer la durabilité des fermes laitières dans sa région comme dans l'ensemble du Québec. ....7

PROACTION

25 mesures correctives ou plus : une validation de suivi sera nécessaire

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024, une validation de suivi sera requise pour toute ferme ayant 25 demandes de mesures correctives ou plus inscrites dans son dossier proAction. Cette deuxième validation, aux frais du producteur, devra être réalisée à la ferme dans les 3 mois suivant la dernière validation. Le suivi des nombreuses mesures correctives étant difficile à réaliser efficacement à distance. ....12

LACTANET

Variation dans la composition des aliments : à quoi s'attendre?

La gestion de la variabilité dans la composition des aliments est essentielle pour garantir la santé, la productivité et la rentabilité des troupeaux laitiers. En comprenant les sources de la variation et en mettant en œuvre des stratégies pour les réduire, les producteurs laitiers peuvent améliorer les performances et la gestion globale de leur troupeau. ....14



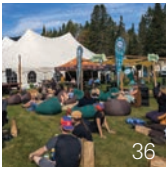
14



20



32



36

RECHERCHE

Des stratégies gagnant-gagnant pour le bien-être des veaux

Des recherches démontrent qu'offrir plus de lait aux veaux permet d'avoir des animaux en meilleure santé et plus productifs à long terme. Le logement en groupe favorise, quant à lui, les interactions sociales, un meilleur apprentissage et la réduction du stress. Ces stratégies combinent le bien-être des animaux à des pratiques de gestion conviviales, créant ainsi des avantages à la fois pour les animaux et les producteurs .....20

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Qui est MADO? (la suite)

MADO est l'acronyme pour désigner une maladie à déclaration obligatoire. Les propriétaires d'animaux, les médecins vétérinaires et les laboratoires de diagnostic doivent immédiatement signaler la présence d'un animal qui est atteint ou qui est soupçonné d'être atteint de l'une de ces maladies à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) .....24

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET .....18

STATISTIQUES .....28

LA RECETTE .....32

AILLEURS DANS LE MONDE .....34

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF .....36

# Révision de notre politique de quota : c'est un rendez-vous!



Nous nous sommes dotés d'un plan stratégique ambitieux qui propose une vision 2030 de fermes rentables, dans un système de gestion de l'offre fort au sein d'une filière dynamique, innovante et durable. C'est avec cette vision que nous entamons le processus de révision de la politique de quota avec nos partenaires du P5. On le sait, la politique de quota est un sujet sensible qui touche toutes nos entreprises. Le droit de produire représente la part de marché que chaque producteur doit combler. C'est notre objectif individuel à atteindre et à ne pas dépasser pour combler les besoins du marché. C'est aussi un outil collectif qui soutient notre modèle de mise en marché qu'est la gestion de l'offre.

Comme producteurs, nous nous questionnons sur l'avenir de nos entreprises. C'est normal, un bon gestionnaire doit pouvoir se projeter dans le futur. Collectivement, c'est ce que nous faisons avec la planification stratégique. Ça peut sembler bien abstrait comme discussions, mais les effets sont très concrets. Quand nous nous sommes fixé l'objectif d'avoir des fermes durables dans toutes les régions du Québec, nous avons pour projet d'examiner les différents outils à notre disposition pour favoriser cette durabilité et cette pérennité, partout sur le territoire. La question de l'administration et de l'attribution du droit de produire, via la politique sur le quota, est l'un de ces outils, bien qu'il ne soit pas le seul.

D'une manière générale, et avec une perspective collective sur le sujet, est-ce que la politique de quota dans son fonctionnement actuel demeure adaptée à nos besoins? Est-il possible d'y apporter des améliorations? Comment assurer l'équilibre entre les besoins individuels et un système collectif?

Mon objectif ici n'est pas de vous proposer des solutions dès maintenant. Nous ne sommes qu'au début du processus de consultation qui nous permettra de prendre le pouls des productrices et des producteurs dans toutes les régions. Mon but est de vous convier à cette grande discussion en gardant en tête les principes qui sous-tendent notre politique et la vision collective qui la porte.

D'abord, l'accessibilité au droit de produire. C'est-à-dire que tous les producteurs ont un accès équitable au quota. Ensuite, la transparence : que les règles soient les mêmes pour tous les producteurs et qu'elles soient connues de tous. Finalement, la crédibilité de la politique, qui assure son respect et son adhésion non seulement par les producteurs, mais également par les gouvernements et la population qui sont essentiels dans le maintien de notre modèle de gestion de l'offre.

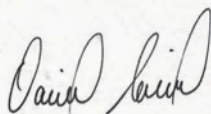
---

Nous ne sommes qu'au début du processus de consultation qui nous permettra de prendre le pouls des productrices et des producteurs dans toutes les régions. Mon but est de vous convier à cette grande discussion en gardant en tête les principes qui sous-tendent notre politique et la vision collective qui la porte.

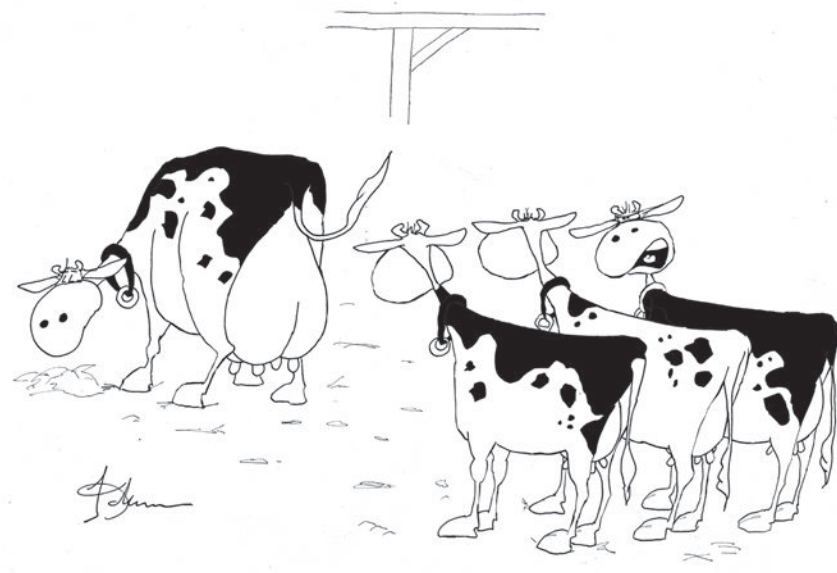
---

Le calendrier de révision de la politique de quota prévoit une consultation à l'hiver 2025 et par la suite des recommandations qui seront soumises pour décision. Rappelons-nous que cette démarche doit se faire en tenant compte de nos partenaires producteurs des autres provinces de l'Est du Canada. Une fois que la réglementation aura intégré les changements retenus, ce sont les règles issues d'une réflexion collective et démocratique qui seront appliquées par l'organisation.

La politique de quota à elle seule n'est certainement pas l'unique solution pour relever les défis de nos fermes, mais elle constitue assurément un outil important sur lequel nous allons réfléchir collectivement en ayant en tête notre vision et nos valeurs fondamentales.



DANIEL GOBEIL  
président



Je vous le dis, les filles, personne ne ressemble à ça naturellement! C'est sûr que ce ne sont pas des vraies! D'ailleurs, où est le veau de sa nouvelle lactation?

Votre revue a maintenant son site web!

[revue.lait.org](http://revue.lait.org)



Découvrez-le maintenant



Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)  
Tirage : 7 477 exemplaires  
Date de parution : novembre 2024

**DIRECTEUR – PUBLICATIONS ET VENTES**  
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET RÉDACTEUR EN CHEF**  
Yanick Grégoire

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Audrey Gendron

**COLLABORATEURS**  
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Op+lait, Réseau mammité, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill

**ÉQUIPE DES VENTES**  
pub@laterre.ca  
Tél. : 450 679-8483 ou 1 877 679-7809

**DIRECTEUR DES VENTES PUBLICITAIRES**  
Marc Mancini, poste 7262

**AGENTES À LA PUBLICITÉ**  
Marie-Claude Bernard, poste 7712  
Marie-Josée Farrese, poste 7398

**CONTENU COMMANDITÉ**  
Guillaume Cloutier, poste 7416

**ADMINISTRATION**  
Mathieu Bolduc

**TIRAGE ET ABONNEMENTS**  
Tanya St-Denis Samson

**CONCEPTION GRAPHIQUE**  
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.  
**RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION**  
Marie LeBlanc

**PHOTO DE LA COUVERTURE**  
Audrey Gendron

**PRÉIMPRESSION**  
La Terre de chez nous

**IMPRESSION**  
Imprimerie FL Web

**TARIFS D'ABONNEMENT**  
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$  
Tél. : 450 679-8483, poste 7274  
abonnement@laterre.ca

**CORRESPONDANCE**  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
Le Producteur de lait québécois  
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415  
Longueuil (Québec) J4H 4G3  
Tél. : 438 315-9131  
Téléc. : 450 679-5899  
Courriel : [plq@lait.qc.ca](mailto:plq@lait.qc.ca)  
Site Internet : [www.lait.org](http://www.lait.org)  
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511  
Courrier 2<sup>e</sup> classe, enregistrement n° 5066  
Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

# Yves Lamy, nouvel administrateur aux PLO

- Yves Lamy est le nouveau président des Producteurs de lait de la Mauricie. Il veut assurer la durabilité des fermes laitières dans sa région comme dans l'ensemble du Québec.

Une barratte à beurre antique se trouve à l'entrée de la ferme.

Yves Lamy est engagé dans sa communauté et dans le milieu agricole depuis longtemps. Il a notamment été président d'une coopérative de machinerie, membre du regroupement de la relève agricole et administrateur dans les instances de l'Union des producteurs agricoles (UPA). En 2005, il a commencé à siéger au conseil d'administration des Producteurs de lait de la Mauricie et il en est devenu le président en avril dernier. « J'ai toujours aimé m'impliquer. C'est le cheminement naturel qui m'a poussé à devenir président de ma région », dit-il humblement.

Yves affirme avoir toujours eu un grand intérêt à s'investir au sein des Producteurs de lait du Québec. « Ça me parle plus, révèle-t-il. Je suis plus quelqu'un de spécialité que de généralité. » Il fait ici référence à son engagement à l'UPA où il lui semblait parfois ardu de concilier les besoins de tous les producteurs agricoles. « Je trouvais difficile de défendre à la fois la gestion de l'offre et les autres modèles de production », précise-t-il. Yves apprécie aussi grandement l'environnement de travail des PLQ : « La structure est bien faite. Les gens sont compétents et c'est plaisant de travailler avec eux. »

### SES PRIORITÉS COMME ADMINISTRATEUR

Une de ses priorités en tant que nouveau membre du conseil d'administration des PLQ est de trouver des solutions pour favoriser la pérennité des fermes laitières, notamment dans

sa région. « La diminution du nombre de fermes en Mauricie me préoccupe beaucoup, déclare Yves. J'ai travaillé sur une formule pour favoriser la rétention de quota dans ma région, mais elle n'a pas été retenue. » Rappelons que les règles de négociabilité et de transferts des quotas par le Système centralisé de vente de quota (SCVQ) ont été modifiées il y a quelques années en faveur de deux régions : l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie-Les Îles. « La Mauricie ne répond pas aux critères, et c'est correct », ajoute celui qui souhaite poursuivre les efforts pour préserver un maximum de fermes dans sa région.

Il tient aussi à faire découvrir aux producteurs les bénéfices du programme proAction et l'importance de l'objectif de carboneutralité de l'organisation. Il affirme : « Quand tu sais pourquoi tu fais quelque chose, ça donne plus envie de le faire. »

Yves Lamy a également à cœur de préserver l'équité entre les producteurs et de surveiller de près les négociations en vue de futurs accords commerciaux que le Canada pourrait signer. « Je veux m'impliquer dans ce dossier pour les producteurs de ma région et pour ceux de l'ensemble du Québec », dit-il.

### UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE

Yves Lamy est la quatrième génération à prendre les rênes de la Ferme Jemerich inc., située à Yamachiche. « Mon frère et moi avons acheté l'entre-

prise, avec nos épouses, en 1988, mais en 2006, on l'a scindée en deux. Ma conjointe, Diane Lessard, et moi avons gardé le volet laitier et mon frère et sa femme, celui des grandes cultures biologiques », précise-t-il. L'entreprise possède un quota de 100 kg de matière grasse et compte 105 têtes. « On ne fait pas tout le quota pour le moment. On aimerait agrandir l'entreprise et avoir une étable à robot, mais quand on regarde les prix, on a le vertige, révèle le nouvel administrateur. En plus, la ville de Yamachiche n'accorde plus de permis de construction actuellement à cause du manque d'eau potable. C'est un autre élément qui vient mettre notre projet sur pause. »

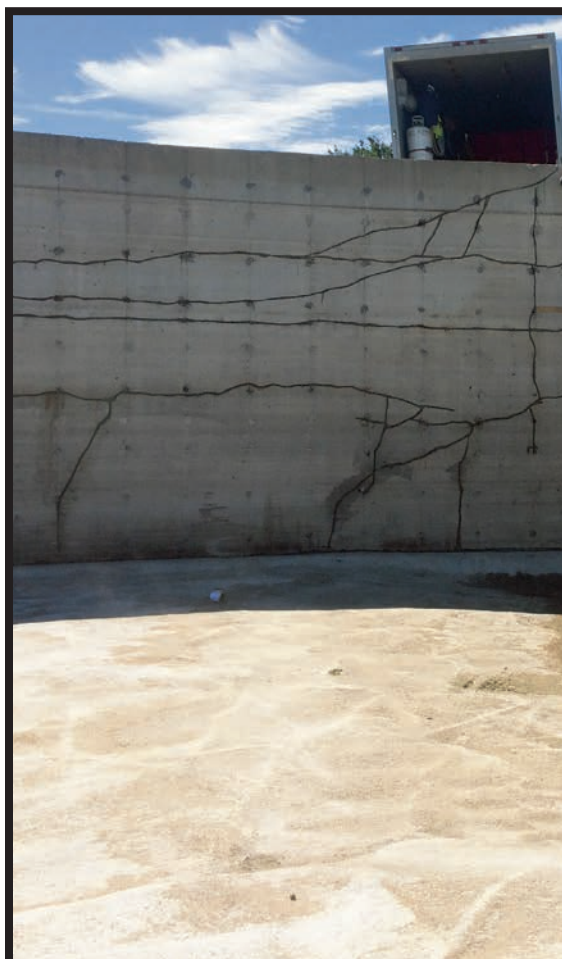
Il poursuit : « Nos bâtiments sont un peu vieux, mais ils sont déjà conformes aux nouvelles normes du code de pratiques. On a fait des rénovations en 2007. » Le bâtiment principal regroupe les vaches en lactation et le parc de vêlage. La relève du troupeau se trouve dans un espace adjacent.

Yves peut compter sur l'aide de ses fils Étienne, 30 ans, et Jérémie, 33 ans, dans la gestion de la ferme. Il leur délègue de plus en plus de responsabilités afin d'avoir le temps nécessaire pour réaliser pleinement son nouveau rôle au sein du conseil d'administration des PLQ. Étienne s'occupe du troupeau laitier et Jérémie des terres et des grandes cultures. Il exploite aussi une entreprise de déneigement. « On a un peu plus de 1 000 acres, précise-t-il. On cultive du maïs grain, du soya, du

« J'ai toujours aimé m'impliquer. C'est le cheminement naturel qui m'a poussé à devenir président de ma région. » »



Yves et ses fils Étienne, à gauche, et Jérémie, à droite.



**Epoxy Pro Inc.**

#### **SHERBROOKE**

3275 rue King Est.  
Sherbrooke (Québec)  
J1E 3Y7  
Tél : 819 821-3737  
www.epoxypro.ca  
Sans frais : 1 855 397-3737

#### **DRUMMONDVILLE**

4648 boulevard Saint-Joseph  
Drummondville (Québec)  
J2A 1Y6  
Tél : 819 479-3737  
www.epoxypro.ca

## **Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!**

**30 ans d'expérience**

**Estimation gratuite! Réservez tôt !**

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

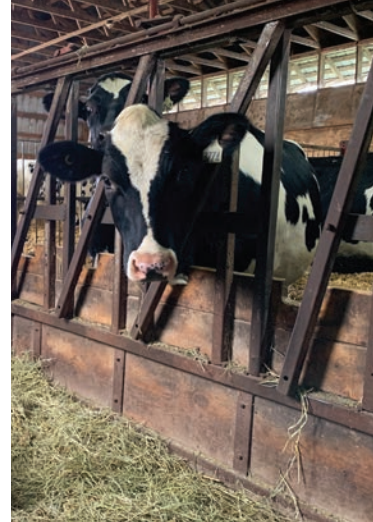
Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067



Le troupeau de la ferme compte 105 têtes.

« Quand je regarde la croissance de l'entreprise, je suis fier. On a réussi à évoluer sans trop s'endetter. »

blé d'alimentation et des haricots secs cranberry. » Dans cette famille d'entrepreneurs, tout le monde est donc bien occupé. « Quand on n'a rien à faire, on s'ennuie », dit-il tout simplement.

#### L'AGRICULTURE COMME PASSION

Yves a toujours voulu reprendre l'entreprise familiale et il ne changerait pas de métier. « J'aime beaucoup être dans la nature, dit-il. Travailler

dans les champs le soir avec un coucher de soleil en arrière-plan, c'est magnifique. » Yves apprécie également le contact avec les animaux et pouvoir veiller à leur bien-être. « Chez nous, on prend le temps de jouer avec les veaux et de toucher les animaux. Ça fait qu'ils nous connaissent et n'ont pas peur de nous », explique le producteur. Les vaches sont d'ailleurs très calmes et lorsque Yves s'approche, elles se déplacent vers lui instantanément. « Les vétérinaires

nous disent souvent que c'est facile de travailler chez nous parce que nos vaches sont habituées au contact humain », ajoute-t-il.

Yves est heureux de partager son quotidien avec sa famille à la ferme. Une de ses grandes fiertés est de voir ce que l'entreprise est devenue à travers les années. Il conclut : « Quand je regarde la croissance de l'entreprise, je suis fier. On a réussi à évoluer sans trop s'endetter. » ■



# Redéfinissez la gestion de votre ferme. Définissez votre liberté.

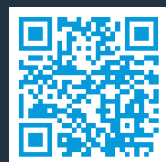
Obtenez des données plus pertinentes sur vos opérations laitières grâce au NOUVEL écosystème de monitoring SenseHub® Dairy 7

Gagnez en liberté et en confiance pour prendre des décisions éclairées grâce à l'information et aux données recueillies sur chaque animal concernant la reproduction, la santé et la qualité du lait. Grâce à SenseHub® Dairy 7, les producteurs peuvent maintenant intégrer une variété de nouvelles caractéristiques intéressantes à leur forfait.

**SenseHub® Dairy Youngstock** - Aide à améliorer le rendement des veaux laitiers grâce à un monitoring des indicateurs de bien-être, de santé et d'alimentation pendant les 12 premiers mois de leur vie.

**SenseHub® Dairy In-Line MilkPlus Sensor\*** - Mesure en temps réel la production de lait, les matières grasses, les protéines, le lactose, le sang et la conductivité, ce qui vous permet de prendre des décisions éclairées pour la prise en charge de chaque vache.

**SenseHub® Dairy In-Line Somatic Cell Count Sensor\*** - Aide à améliorer la qualité du lait et le bien-être du troupeau grâce à la quantification des cellules somatiques en temps réel pour chaque vache au point de traite.



CONNECTEZ-VOUS

Numérisez le code pour  
apprendre comment opérer  
avec plus de liberté.



\* Matériel supplémentaire requis

Ce produit n'est pas conçu pour diagnostiquer, traiter, guérir ou prévenir les maladies chez les animaux. Pour le diagnostic, le traitement, la guérison ou la prévention des maladies chez les animaux, vous devez consulter votre vétérinaire.

La précision des données recueillies et présentées à l'aide de ce produit n'est pas calibrée pour correspondre à celle des appareils médicaux ni des appareils de mesure scientifiques.

SENSEHUB® est une marque de commerce enregistrée de S.C.R. Engineers Ltd. utilisée sous licence.

MERCK® est une marque de commerce enregistrée de Merck Sharp & Dohme LLC utilisée sous licence.

© 2024 Merck & Co., Inc., Rahway, NJ, É.-U. et ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.

CA-SHB-240300002



Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, coordonnatrice aux contrôles qualité et assurance qualité, PLQ

## 25 mesures correctives ou plus : une validation de suivi sera nécessaire

À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2024, UNE VALIDATION DE SUIVI SERA REQUISE POUR TOUTE FERME AYANT 25 DEMANDES DE MESURES CORRECTIVES OU PLUS INSCRITES DANS SON DOSSIER PROACTION. CETTE DEUXIÈME VALIDATION, AUX FRAIS DU PRODUCTEUR, DEVRA ÊTRE RÉALISÉE À LA FERME DANS LES 3 MOIS SUIVANT LA DERNIÈRE VALIDATION. LE SUIVI DES NOMBREUSES MESURES CORRECTIVES ÉTANT DIFFICILE À RÉALISER EFFICACEMENT À DISTANCE.

Il est important de respecter le programme quotidiennement à la ferme et de bien se préparer en vue d'une validation. Pour obtenir de l'aide concernant le programme, vous pouvez profiter des 2 heures d'accompagnement offertes gratuitement par les Producteurs de lait du Québec en collaboration avec Lactanet. Pour en savoir plus sur ce service, adressez-vous à votre technicien ou conseiller Lactanet ou, si vous n'êtes pas client chez Lactanet, au service à la clientèle au 1 800 266-5248.

## PRODUCTEURS RECHERCHÉS

### POUR UN PROJET PILOTE SUR LE CODE DE PRATIQUES

Les Producteurs de lait du Québec sont à la recherche de producteurs qui souhaitent participer à un projet pilote sur la mise en œuvre des nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers (Code) publié en 2023. Les producteurs devront instaurer les différents volets du Code dans leur entreprise et partager leurs commentaires. L'information recueillie permettra de créer des outils d'aide pour les producteurs et de faciliter l'intégration de ces exigences lors des validations proAction à la ferme à compter de 2027. Si vous désirez soumettre votre candidature, consultez votre extranet au cours du mois de novembre. Les régions ciblées et tous les détails y seront publiés.

# ET SI... S'INQUIÉTER DE VOTRE PRODUCTIVITÉ FUTURE DEVENAIT UNE CHOSE DU PASSÉ?



**DEMANDEZ À UN CONSEILLER LAITIER  
PURINA COMMENT:**

**HL+ PEUT VOUS AIDER  
À ATTEINDRE UNE  
EFFICACITÉ MAXIMALE.**



Grâce à Longévité + (HL+), notre équipe peut utiliser des données en détails afin d'identifier de nouvelles possibilités pour votre ferme. Qu'il s'agisse de façons de mieux prendre soin des veaux ou de tirer pleinement parti de vos vaches matures, nous vous montrerons comment maximiser la rentabilité de tout votre troupeau.

**Affrontez demain avec plus de confiance.  
Communiquez avec votre conseiller laitier Purina dès aujourd'hui.**

PURINA® et le quadrillé sont des marques déposées de Nestlé Purina PetCare Company



# Variation dans la composition des aliments : à quoi s'attendre?

- La gestion de la variabilité dans la composition des aliments est essentielle pour garantir la santé, la productivité et la rentabilité des troupeaux laitiers. En comprenant les sources de la variation et en mettant en œuvre des stratégies pour les réduire, les producteurs laitiers peuvent améliorer les performances et la gestion globale de leur troupeau.

La formulation de rations est essentielle pour atteindre les objectifs de production, qu'il s'agisse de maximiser la production de lait ou d'améliorer le rendement en composantes. L'échantillonnage et l'analyse des aliments sont des étapes essentielles de ce processus, en particulier pendant les périodes de nouvelles coupes d'ensilage de foin et de récolte d'ensilage de maïs.

Cependant, il est important de considérer la question suivante : comment pouvons-nous être sûrs que ces analyses représentent réellement la composition de la ration? Étant donné que les silos contiennent des tonnes d'aliments, comment un échantillon de quelques grammes peut-il fidèlement refléter leur contenu total?

Comprendre les variations de résultats et la composition des aliments peut aider à maintenir une ration plus constante, réduisant ainsi les fluctuations d'apport en nutriments qui pourraient affecter le rendement et la composition du lait.

## UN MÊME ALIMENT PEUT-IL DONNER DES RÉSULTATS D'ANALYSE DIFFÉRENTS?

Le processus est simple : prélever un échantillon, l'envoyer au laboratoire, obtenir les résultats et mettre à jour la ration en fonction des nouveaux résultats, si nécessaire. Cependant, si nous prélevons 10 fois un échantillon dans le silo et que nous envoyons ces 10 échantillons au laboratoire, nous



**TABEAU 1 : DIFFÉRENCES DANS LA COMPOSITION EN NUTRIMENTS DE L'ENSILAGE DE MAÏS ET DE L'ENSILAGE DE FOIN EN RAISON DE LA VARIATION JOURNALIÈRE, DE L'ÉCHANTILLONNAGE ET DE L'ANALYSE DE LABORATOIRE**

|                           | VARIATION<br>JOURNALIÈRE | VARIATION<br>D'ÉCHANTILLONNAGE | VARIATION DE<br>L'ANALYSE DE<br>LABORATOIRE |
|---------------------------|--------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Ensilage de maïs</b>   |                          |                                |                                             |
| Matière sèche             | 47 %                     | 29 %                           | 24 %                                        |
| Fibre au détergent neutre | 34 %                     | 51 %                           | 15 %                                        |
| Amidon                    | 25 %                     | 65 %                           | 10 %                                        |
| Cendres                   | 18 %                     | 81 %                           | 2 %                                         |
| <b>Ensilage de foin</b>   |                          |                                |                                             |
| Matière sèche             | 64 %                     | 31 %                           | 5 %                                         |
| Fibre au détergent neutre | 47 %                     | 44 %                           | 9 %                                         |
| Protéines brutes          | 26 %                     | 59 %                           | 14 %                                        |
| Cendres                   | 23 %                     | 75 %                           | 2 %                                         |

St-Pierre et Weiss (2015).

obtiendrons sûrement 10 résultats similaires, mais probablement pas 10 résultats identiques. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette variation : nous testons une nouvelle coupe de fourrage, l'échantillon provient d'une partie différente du champ avec une maturité différente, la variation dans le temps, la variation de l'échantillonnage, ou encore des erreurs aléatoires au laboratoire.

Des chercheurs ont testé des ensilages de maïs et de foin quotidiennement pendant 14 jours afin d'estimer le pourcentage de la variation totale, expliqué par la variation journalière, l'échantillonnage et l'analyse de laboratoire. Le tableau 1 présente leurs résultats.

Les laboratoires suivent normalement des protocoles standardisés afin que la variation attribuée à leurs pro-

cédures soit faible et moins problématique lors de la formulation des rations. Il faut toutefois éviter d'envoyer des échantillons à différents laboratoires. Trouvez un laboratoire en qui vous avez confiance et tenez-vous-en à lui.

En revanche, la variation due à l'échantillonnage est critique et peut mener à des erreurs de formulation des rations. La qualité d'un test dépend de celle de l'échantillon prélevé. La variation attribuée à l'échantillonnage peut être due à l'expertise de l'échantillonneur, à la technique d'échantillonnage et aux ingrédients échantillonnés. L'ensilage de maïs, par exemple, peut présenter une plus grande variation d'échantillonnage en raison de son mélange de particules qui diffèrent en forme, en taille, en densité et en composition en nutriments. Un échantillon contenant davantage de grains peut aussi mener à des résultats qui indiquent une plus grande teneur en amidon que la composition réelle du silo.

### QUELLE VARIATION DE NUTRIMENTS LES VACHES PEUVENT-ELLES SUPPORTER?

Bien qu'elle soit inévitable, il est essentiel de comprendre quelle quantité de variation les vaches peuvent tolérer sans que leurs performances soient négativement affectées. Les vaches aiment la constance : elles reçoivent chaque jour le même régime alimen-

2,49 %

sur 48 mois\*

JAY-LOR®

www.jaylor.com



\*Conditions applicables. Voir site web pour plus de détails.

**\*Appelez votre concessionnaire le plus près pour plus d'info:**

**Martel Équipements Agricoles inc.**  
St-Christophe d'Artabaska, QC  
819-260-3888

**Équipements Agricoles G.Lynch et fils inc.**  
Coaticook, QC  
819-849-2888

**Agri-Service Montérégie inc.**  
St-Jean sur Richelieu, QC  
450-545-1010

**Service Agri-Robot**  
Saint-Clément, QC  
581-646-8234

226256

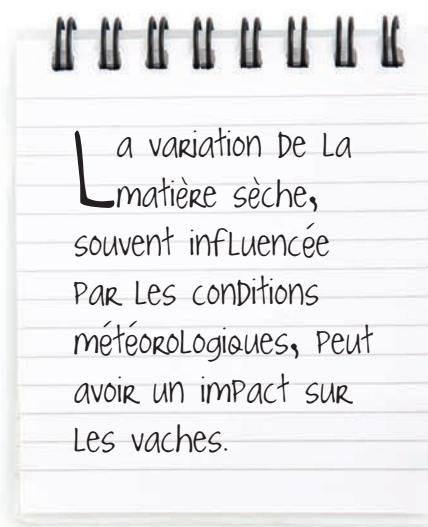
taire, au même moment. Les chercheurs démontrent qu'avec les mêmes teneurs moyennes en nutriments, une alimentation irrégulière peut réduire la consommation et la production de lait. Par exemple, une ration qui contient 4,8 % de gras pendant 4 jours, suivie d'une ration contenant 7 % de gras pendant 4 jours, puis d'un retour à 4,8 % de gras et de la répétition de ce cycle pendant 3 semaines entraîne une réduction de l'ingestion de matière sèche et de la production de lait de 1 kg/jour par rapport à une concentration de gras stable à 5,8 % pendant la même période. Même si les deux groupes reçoivent en moyenne la même concentration de gras au cours de cette période, la variation de la concentration a une influence sur les animaux.

La variation de la matière sèche, souvent influencée par les conditions météorologiques telles que la pluie et la neige, peut également avoir un impact sur les vaches. Les chercheurs ont ajouté de l'eau à l'ensilage de maïs pendant quelques jours sur une période de 21 jours. L'ensilage plus humide contenait 1,5 unité de pourcentage de moins de NDF, 2 unités de pourcentage de plus d'amidon et 0,1 unité de pourcentage de plus de protéines brutes. Au début, les vaches ont réduit leur consommation lorsqu'elles ont reçu le régime plus humide, et il leur a fallu quelques jours pour récupérer leur production. Lorsqu'elles sont revenues à la ration normale (sans eau), la consommation des vaches a augmenté, entraînant une hausse de la production laitière. L'augmentation de la consommation peut mener à une mangeoire vide plus rapidement, laissant les vaches sans nourriture si la consommation n'est pas surveillée de près. Par conséquent, la gestion de la mangeoire est essentielle pour garantir aux vaches un accès constant aux aliments et pour éviter les fluctuations de la production dues aux changements de composition des aliments liés aux conditions météorologiques.

## STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA VARIABILITÉ DANS LA COMPOSITION DES ALIMENTS

### 1. Instaurer de bonnes pratiques d'échantillonnage

Les procédures d'échantillonnage doivent éviter la séparation des



différentes particules, ce qui pourrait faire augmenter la variation de l'échantillonnage si les différentes particules ont des compositions nutritives différentes. Par exemple, lorsque l'échantillon est prélevé avec la paume tournée vers le bas, les plus petites particules s'échappent entre les doigts, ce qui peut réduire la concentration d'amidon mesurée, et donc augmenter la concentration de NDF dans l'analyse, mais il ne représente pas ce qui se trouve réellement dans le silo. N'oubliez pas qu'en raison de leur taille et de leur densité, les particules les plus grosses ont tendance à se retrouver au haut de la pile et les plus petites au bas.

Pour que l'échantillonnage soit efficace, il faut mélanger les aliments avant de prélever l'échantillon. Le fait de prélever des échantillons dans différentes parties du silo et de les mélanger permet d'obtenir une meilleure représentation du contenu global de celui-ci. Si nous prélevons seulement des échantillons sur la face du silo, l'échantillon représentera seulement cet endroit spécifique.

Les meilleures procédures d'échantillonnage dépendent du type de silo. Pour les silos-tours, il est recommandé de prendre des poignées d'ensilage sur le convoyeur de sortie du silo ou sur le chariot d'alimentation, ou de faire tomber l'ensilage dans un contenant, de le mélanger et de prélever l'échantillon. Concernant les silos-couloirs, il est recommandé d'utiliser le tracteur pour nettoyer la face du silo, puis de prélever 5 à 8 poignées sur

le tas d'ensilage au sol, de les placer dans un récipient propre, de bien les mélanger et de prélever l'échantillon à partir du récipient. En revanche, pour l'ensilage en balles, il est recommandé d'utiliser une sonde d'un diamètre de 30 mm et d'une longueur de 30 à 60 cm. Après avoir coupé la pellicule plastique, insérez la sonde à un angle de 90 degrés et prélevez l'échantillon. Répétez de 5 à 10 fois, mélangez et prélevez l'échantillon. Si vous utilisez une RTM, il est recommandé de prélever des échantillons dans le godet de la chargeuse durant la préparation de la RTM, ce qui représente généralement mieux la composition de l'ensilage.

### 2. Augmenter la fréquence d'échantillonnage

L'un des moyens les plus efficaces de réduire la variabilité de l'alimentation est d'augmenter la fréquence d'échantillonnage. La fréquence idéale d'échantillonnage dépend de la taille du troupeau : pour les troupeaux de 50 vaches, il est recommandé d'échantillonner une fois par mois, pour les troupeaux de 100 vaches, toutes les deux semaines, et pour les troupeaux de 200 vaches, toutes les semaines. En augmentant la fréquence des échantillons, les producteurs peuvent réduire la variabilité des données, ce qui permet d'identifier plus facilement la véritable valeur nutritionnelle de l'aliment. Cette approche permet également de minimiser l'impact de la variation qui peut conduire à des conclusions erronées sur la qualité des aliments.

### 3. Gérer les variations de la taille des particules des aliments

Les aliments qui présentent plus de variation dans la taille des particules sont plus enclins aux erreurs d'échantillonnage. Un échantillonnage plus fréquent est donc nécessaire pour obtenir un échantillon qui reflète fidèlement la qualité globale de l'aliment.

### 4. Utiliser des références fiables en matière d'alimentation animale

Lorsqu'il s'agit d'aliments dont la variabilité est plus faible, comme le maïs sec, la farine de soja et les écales de soja, il est souvent plus rentable et plus fiable d'utiliser des valeurs

de référence établies plutôt que de procéder à des analyses approfondies. Ces valeurs de référence, que l'on trouve dans les livres et les bases de données sur la nutrition, constituent une base cohérente pour la formulation des aliments sans qu'il soit nécessaire de procéder à des échantillonnages fréquents.

En revanche, pour les aliments présentant plus de variabilité, comme les fourrages, il est essentiel de procéder à des échantillonnages fréquents. Cette approche permet de garantir que la ration formulée pour les vaches est aussi adéquate que possible. ■

#### RÉFÉRENCES

Guide sur l'interprétation des analyses d'ensilages. Valacta (2017). guide-ensilages-ajout-final-liens.pdf (lactanet.ca)

McBeth, L. J., N. R. St-Pierre, D. E. Shoemaker et W. P. Weiss (2013). Effects of transient changes in silage dry matter intake concentration on lactating dairy cows. *J. Dairy Sci.*, 96:3924-3935.

St-Pierre, N. R. et W. P. Weiss (2015). Partitioning variation in nutrient composition data of common feeds and mixed diets on commercial dairy farms. *J. Dairy Sci.*, 98:5004-5015.

St-Pierre, N. R. et B. Cobanov (2007). A model to determine the optimal sampling schedule of diet components. *J. Dairy Sci.*, 90:5383-5394.

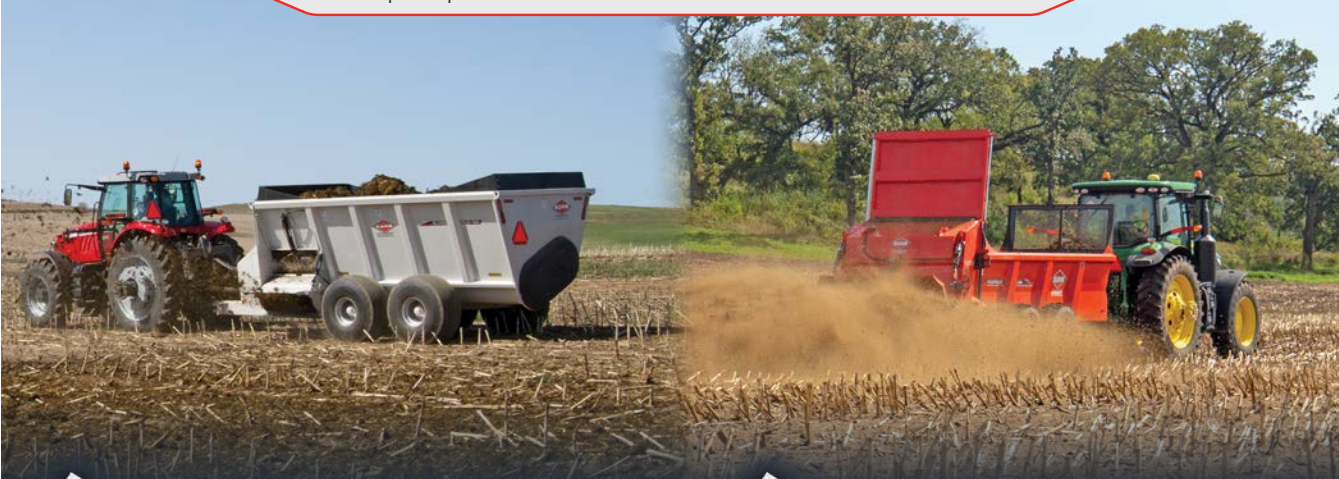
Weiss, W. P. et A. W. Tebbe (2020). Managing dietary variation to maintain or improve efficiency. *WCDS Advances in Dairy Technology*, 32:75-83.

Weiss, W. P., D. E. Shoemaker, L. R. McBeth et N. R. St-Pierre (2013). Effects on lactating cows of oscillating dietary concentration of unsaturated and total long-chain fatty acids. *J. Dairy Sci.*, 96:506-514.

Weiss, W. P. et N. R. St-Pierre (2007). Understanding and managing variation in nutrient composition. Western Dairy Management Conference.

## PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ MAXIMALES

Optez pour la meilleure machine selon vos besoins!



# ÉPANDEZ ET ÉPARGNEZ

**Jusqu'à 5 000\$ à l'achat de certains modèles**

## — NOUVEAUX ÉPANDEURS DE FUMIER —

Visitez votre concessionnaire local ou notre site Web pour plus de détails et pour recevoir votre coupon.

Machinerie JNG Thériault  
Amqui, QC

Centre Agricole  
Berthierville, QC  
Coaticook, QC  
Neuville, QC  
Nicolet, QC  
Rimouski, QC  
Saint-Bruno, QC  
Saint-Maurice, QC  
Wotton, QC

Les Équipements Colpron  
Sainte-Martine, QC

Agritibi R.H  
Gatineau, QC

Machineries Horticoles  
d'Abitibi  
Pouliaries, QC

Claude Joyal  
Lyster, QC  
Napierville, QC  
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC  
Saint-Guillaume, QC  
Stanbridge Station, QC

Service Agro-Mécanique  
Saint-Clement, QC  
Saint-Pascal, QC

Service Agricole de Beauce  
Saint-Georges, QC  
Sainte-Marie, QC

Les Équipements R. Marsan  
Saint-Esprit, QC

Les Équipements Adrien  
Phaneuf  
La Durantaye, QC  
Saint-Clet, QC  
Sainte-Brigide d'Iberville, QC  
Shefford, QC  
Upton, QC  
Victoriaville, QC

Investissez Dans La Qualité  
www.kuhn.com



L'offre prend fin le 6 décembre



224827

# Les productions supérieures

Productions acceptées en **MAI 2024** ayant une MCR cumulative de **1 126 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1126 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

| Classe                       | Nom de la vache                                                                                                         | N° d'enr. ou NIP | Date de vêlage | Âge A-J | Lait (kg) | % de gras | % de prot. | MCR lait | MCR gras | MCR prot. |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|---------|-----------|-----------|------------|----------|----------|-----------|
| <b>AYRSHIRE SENIOR 3 ANS</b> | <b>Des Coteaux Amarula Rumane (Bp) (Ruisseau Clair Amarula-Et)</b><br>Ferme N. Brillant et Fils, Saint-Fabien           | 120099045        | 08-23          | 3-304   | 12 661    | 4,49      | 3,65       | 364      | 395      | 405       |
| <b>HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS</b> | <b>Lareleve Solution 991 (Bp) (Fustead S-S-I Solution-Et)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee    | 120860518        | 07-23          | 1-297   | 17 902    | 3,61      | 3,14       | 496      | 483      | 485       |
|                              | <b>Lareleve 6503 961 (Bp) (Lareleve Yoda 6503)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee               | 120467831        | 06-23          | 2-60    | 14 510    | 4,87      | 3,43       | 378      | 494      | 404       |
|                              | <b>Vie Belle Mirotte Darwin (Bp) (Siemers Darwin-Et)</b><br>Ferme Vie-Belle inc., Matane                                | 120856452        | 08-23          | 1-265   | 13 911    | 4,32      | 3,61       | 387      | 445      | 433       |
|                              | <b>Lareleve Lambda 982 (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee        | 120467852        | 06-23          | 1-331   | 15 910    | 3,47      | 3,04       | 435      | 406      | 414       |
|                              | <b>Rainholm Captain 4687 (Bp) (Genosource Captain-Et)</b><br>Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee               | 120734687        | 08-23          | 1-324   | 14 700    | 4,1       | 3,28       | 400      | 436      | 408       |
|                              | <b>Rainholm Captain 4688 (Bp) (Genosource Captain-Et)</b><br>Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee               | 120734688        | 08-23          | 1-329   | 13 825    | 4,5       | 3,46       | 376      | 451      | 405       |
|                              | <b>Mabel Lambda Lady (Bp) (Farnear Delta-Lambda-Et)</b><br>Ferme Maguy Normandin inc., Normandin                        | 120600080        | 08-23          | 1-292   | 13 833    | 4,18      | 3,51       | 384      | 429      | 418       |
|                              | <b>Arcroix Alligator Janelle (Tb) (Stantons Alligator-Et)</b><br>Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse | 120693559        | 06-23          | 2-16    | 14 368    | 4,23      | 3,51       | 379      | 431      | 417       |
|                              | <b>Rainholm Captain 4613 (B) (Genosource Captain-Et)</b><br>Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee                | 120734613        | 07-23          | 2-16    | 13 995    | 4,58      | 3,49       | 371      | 455      | 400       |
|                              | <b>Lareleve 6503 979 (Bp) (Lareleve Yoda 6503)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee               | 120467849        | 05-23          | 1-314   | 14 180    | 4,22      | 3,32       | 387      | 440      | 399       |
|                              | <b>Dubenoit Lambda Getta (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et)</b><br>Ferme Dubenoit, La Pocatière                             | 120701303        | 05-23          | 2-4     | 14 867    | 4,13      | 3,17       | 392      | 435      | 390       |
|                              | <b>Nicetpic Maxine Helix (B) (Aot Silver Helix-Et)</b><br>Ferme Nic et Pic SENC, Saint-Zéphirin                         | 120422073        | 05-23          | 1-348   | 14 847    | 4,11      | 3,02       | 398      | 439      | 377       |
|                              | <b>Petibonheur Ronald Maddie (Bp) (Trent-Way-Js Ronald-Et)</b><br>Ferme Petibonheur SENC, Les Cèdres                    | 120727038        | 07-23          | 2-8     | 14 818    | 3,95      | 3,26       | 393      | 416      | 396       |
|                              | <b>Guyette Hashtag Akxel (B) (Cookiecutter Ss Hashtag-Et)</b><br>Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet                 | 120515697        | 07-23          | 2-13    | 13 729    | 4,48      | 3,45       | 364      | 436      | 389       |
|                              | <b>Beljacar Fuel 928 (B) (Melarry Fuel-Et)</b><br>Ferme Beljacar inc., Acton Vale                                       | 120460545        | 07-23          | 1-282   | 14 568    | 3,8       | 2,95       | 404      | 413      | 371       |
|                              | <b>Lima Balsora Destiny (Tb) (Blondin Destiny)</b><br>Ferme Lima SENC, Sainte-Perpétue                                  | 110227248        | 05-23          | 1-325   | 13 269    | 4,36      | 3,44       | 362      | 426      | 387       |
|                              | <b>Monbriant Alligator Dalia (Bp) (Stantons Alligator-Et)</b><br>Ferme Beaudry et Fils, Saint-Valérien                  | 111699485        | 04-23          | 2-47    | 13 964    | 4,4       | 3,43       | 359      | 427      | 386       |
|                              | <b>Elmoral Cockpit Delice (Bp) (Stantons Cockpit)</b><br>Ferme Elmoral inc., Saint-Jean-Port-Joli                       | 120580740        | 03-23          | 1-360   | 13 956    | 4,11      | 3,46       | 365      | 407      | 396       |
| <b>HOLSTEIN SENIOR 2 ANS</b> | <b>Rodveil Exodus Starling (Tb) (Kerndtway Exodus-Et)</b><br>Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines                        | 120325065        | 05-23          | 2-353   | 17 275    | 4,07      | 3,36       | 397      | 437      | 418       |
|                              | <b>Franlu Zebra Valise (Bp) (Blumenfeld Zebra-Et)</b><br>Ferme Laterroise, Laterrière                                   | 120415143        | 06-23          | 2-286   | 16 073    | 3,96      | 3,61       | 379      | 403      | 426       |
|                              | <b>Drahoka Phantom Marsa (Bp) (S-S-I Kingpin Phantom-Et)</b><br>Ferme Drahoka inc., Kamouraska                          | 120592601        | 08-23          | 2-288   | 14 998    | 4,47      | 3,49       | 365      | 440      | 399       |
|                              | <b>Rainholm Ruban 0001 (Peak Altaruban-Et)</b><br>Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee                          | 120090001        | 04-23          | 2-333   | 16 450    | 4,26      | 3,22       | 379      | 438      | 383       |
|                              | <b>Caribou Popstar Janette (Bp) (Progenesis Popstar)</b><br>Ferme Caribou SENC, Terrebonne                              | 110985076        | 04-23          | 2-300   | 15 899    | 4,28      | 3,35       | 370      | 428      | 388       |
|                              | <b>Lansi Rocketfire 6178 (S-S-I Josuper Rocketfire-Et)</b><br>Lansi Holstein inc., Saint-Albert                         | 120356178        | 08-23          | 2-279   | 15 832    | 4,05      | 3,54       | 372      | 403      | 409       |
|                              | <b>Desross Alcove Storti (Tb) (Westcoast Alcove)</b><br>Ferme Desross inc., Sainte-Flavie                               | 120014847        | 02-23          | 2-284   | 16 088    | 4,36      | 3,28       | 365      | 433      | 380       |
|                              | <b>Maxile Unstopabull Metm (Bp) (Riverdown Unstopabull)</b><br>Ferme Maxi 2009 inc., Saint-Elphège                      | 120426867        | 07-23          | 2-352   | 17 619    | 3,32      | 3,06       | 411      | 366      | 388       |
|                              | <b>Drahoka Yacht Kristina (Tb) (Bomaz Yacht-Et)</b><br>Ferme Drahoka inc., Kamouraska                                   | 120592598        | 08-23          | 2-275   | 15 009    | 4,36      | 3,47       | 353      | 412      | 380       |
|                              | <b>Ambijoie Alligator Loterie (Tb) (Stantons Alligator-Et)</b><br>Ferme Galactée, Mirabel                               | 120250943        | 06-23          | 2-360   | 14 760    | 4,78      | 3,42       | 341      | 439      | 363       |
|                              | <b>Monreal Dropkick Dorana (Bp) (Progenesis Dropkick)</b><br>9107-1712 Québec inc., Les Cèdres                          | 120264261        | 06-23          | 2-343   | 16 264    | 3,67      | 3,38       | 376      | 371      | 395       |

| Classe                             | Nom de la vache                                                                                                                    | N° d'enr.<br>ou NIP | Date de<br>vêlage | Âge<br>A-J | Lait<br>(kg) | % de<br>gras | % de<br>prot. | MCR<br>lait | MCR<br>gras | MCR<br>prot. |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|------------|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|--------------|
|                                    | <b>Janibert Dustira House (Tb) (Leaninghouse Helix 22137-Et)</b><br>Ferme Janibert inc., Ange-Gardien                              | 120284519           | 08-23             | 2-340      | 15 908       | 3,9          | 3,33          | 370         | 385         | 379          |
| <b>HOLSTEIN<br/>JUNIOR 3 ANS</b>   | <b>Lareleve Luster 855 (Tb) (Cherry-Lily Zip Luster-P-Et)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee               | 120001051           | 04-23             | 3-159      | 20 574       | 4,2          | 3,4           | 442         | 506         | 473          |
|                                    | <b>Front View Unix Thereza (Bp) (Croteau Lesperron Unix)</b><br>Ferme Verhaegen inc., Clarenceville                                | 111588368           | 08-22             | 3-63       | 17 899       | 3,68         | 3,25          | 406         | 399         | 404          |
|                                    | <b>Devilait Flora Recoil (Tb) (Peak Altarecoil-Et)</b><br>Ferme du Gouffre SENC, Baie-Saint-Paul                                   | 120154467           | 07-23             | 3-12       | 16 561       | 3,7          | 3,51          | 384         | 381         | 415          |
|                                    | <b>Boisblanc Charger Muriel (Tb) (Claynook Charger-Et)</b><br>Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin                               | 111398905           | 08-23             | 3-27       | 15 288       | 4,46         | 3,5           | 353         | 419         | 381          |
|                                    | <b>Marico Cameo Charly (Bp) (Stantons Hotline Cameo)</b><br>Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines                                    | 120325061           | 07-23             | 3-33       | 14 918       | 4,63         | 3,51          | 343         | 426         | 372          |
|                                    | <b>Paquet Acapella Confident (Tb) (Stantons Confident)</b><br>Ferme Paquet et Frères inc., Amqui                                   | 120223718           | 08-23             | 3-129      | 15 476       | 4,5          | 3,51          | 346         | 415         | 372          |
|                                    | <b>Antelimarck Lidy Dumbledore (B) (Progenesis Dumbledore)</b><br>Ferme Antelimarck 2001 inc., Nicolet                             | 120166134           | 01-23             | 3-21       | 15 986       | 4,39         | 3,36          | 349         | 415         | 368          |
|                                    | <b>Massicotte Login Mes (Bp) (Lejeune Login)</b><br>Ferme Paul Massicotte et Fils inc., Champlain                                  | 120161374           | 04-23             | 3-110      | 16 395       | 4,21         | 3,17          | 358         | 411         | 356          |
|                                    | <b>Golden-Oaks Dormn Lockme-Et (Tb) (Val-Bisson Doorman)</b><br>Mapleburn Farms Reg'D, Brownsburg                                  | 3200786410          | 03-23             | 3-88       | 15 218       | 5,07         | 3,27          | 330         | 456         | 338          |
|                                    | <b>Rainholm Milktime 9995 (Bp) (Ste Odile Milktime)</b><br>Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee                            | 120089995           | 05-23             | 3-31       | 17 552       | 3,32         | 3,01          | 396         | 355         | 372          |
|                                    | <b>Cur086 Impression Rally (Monument Impression-Et)</b><br>Ferme Beaulieu et Frères, Lac-au-Saumon                                 | 111578418           | 07-23             | 3-314      | 17 900       | 4,57         | 3,17          | 385         | 473         | 375          |
| <b>HOLSTEIN<br/>SENIOR 3 ANS</b>   | <b>Lareleve House 821 (Ex) (Leaninghouse Helix 22137-Et)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee                | 120001017           | 05-23             | 3-345      | 17 679       | 4,31         | 3,65          | 370         | 433         | 424          |
|                                    | <b>Lansi Newstar 4308 (Clear-Echo Frazz Newstar-Et)</b><br>Lansi Holstein inc., Saint-Albert                                       | 111254308           | 07-23             | 3-345      | 17 782       | 3,97         | 3,36          | 381         | 406         | 396          |
|                                    | <b>Marie Duke Ambrosia (Tb) (S-S-I Montross Duke-Et)</b><br>Ferme Bergitte, Saint-Georges-de-Beauce                                | 111569583           | 09-23             | 3-186      | 15 590       | 4,92         | 3,51          | 346         | 454         | 378          |
|                                    | <b>Beljacar Mccutchen 818 (Tb) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et)</b><br>Ferme Beljacar inc., Acton Vale                                | 111620786           | 05-23             | 3-364      | 17 782       | 4,02         | 3,19          | 372         | 406         | 374          |
|                                    | <b>Parkhurst Lineman Bonaney (Bp) (Comestar Lineman)</b><br>Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage                      | 111456958           | 06-23             | 4-171      | 20 275       | 5,11         | 3,25          | 417         | 576         | 425          |
| <b>HOLSTEIN<br/>JUNIOR 4 ANS</b>   | <b>Jangie Electric Azanon (Bp) (Ste Odile Electric)</b><br>Ferme Jangie (2016) inc., Sainte-Christine                              | 111477609           | 07-23             | 4-47       | 20 013       | 4,24         | 3,14          | 425         | 482         | 413          |
|                                    | <b>Dubenoit Katy (Tb) (Leaninghouse Helix 22137-Et)</b><br>Ferme Dubenoit, La Pocatière                                            | 111652106           | 07-23             | 4-42       | 15 971       | 4,75         | 3,8           | 339         | 431         | 399          |
|                                    | <b>Drahoka Galahad Mibo (Tb) (Westcoast Galahad)</b><br>Ferme Drahoka inc., Kamouraska                                             | 111232124           | 03-23             | 4-225      | 22 228       | 5,12         | 3,14          | 435         | 605         | 437          |
| <b>HOLSTEIN<br/>SENIOR 4 ANS</b>   | <b>Frohlund Henriette Delta (Bp) (Mr Mogul Delta 1427-Et)</b><br>Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere                       | 111200805           | 08-23             | 4-332      | 16 726       | 5,12         | 3,2           | 344         | 484         | 356          |
|                                    | <b>Kings-Ransom Cade Rumble (Tb) (Fly-Higher Mod Cade-Et)</b><br>Ferme Roquet inc., Saint-Côme-Linière                             | 3201669952          | 08-23             | 4-332      | 17 668       | 4,02         | 3,54          | 359         | 386         | 399          |
|                                    | <b>Paquet Kally Chief (Tb) (Stantons Chief-Et)</b><br>Ferme Paquet et Frères inc., Amqui                                           | 111144759           | 05-23             | 4-194      | 17 567       | 4,17         | 3,34          | 356         | 405         | 376          |
|                                    | <b>Drahoka Duke Natania (Tb) (S-S-I Montross Duke-Et)</b><br>Ferme Drahoka inc., Kamouraska                                        | 110669742           | 09-23             | 5-332      | 21 429       | 4,15         | 3,2           | 435         | 479         | 439          |
|                                    | <b>Drahoka Applicable Mariska (Tb) (Stantons Applicable)</b><br>Ferme Drahoka inc., Kamouraska                                     | 110943715           | 08-23             | 5-285      | 17 610       | 4,59         | 3,28          | 369         | 458         | 384          |
| <b>HOLSTEIN<br/>ADULTE 5 ANS +</b> | <b>Canco Calando Majolie (Tb) (Dg Calando-Et)</b><br>Ferme Canco inc., Saint-Vallier-de-Bellechasse                                | 109641549           | 07-23             | 7-117      | 19 119       | 4,23         | 3,23          | 382         | 437         | 389          |
|                                    | <b>Lareleve Abbott 679 (Ex) (Willsbro Abbott)</b><br>Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee                           | 110263889           | 05-23             | 6-111      | 18 793       | 4,34         | 3,32          | 367         | 434         | 389          |
|                                    | <b>Pimabo Benedicte Iota (Ex) (Regancrest Altaiota-Et)</b><br>Ferme Beaudoin Bégin inc., Palmarolle                                | 108305240           | 08-23             | 10-206     | 17 207       | 4,6          | 3,24          | 358         | 449         | 365          |
|                                    | <b>Desartisans Kingboy Milana (Tb) (Morningview Mcc Kingboy-Et)</b><br>Les Fermes J.-C. Lafortune et Fils, Saint-Roch-de-L'Achigan | 110208879           | 03-23             | 5-91       | 18 759       | 4,76         | 3,02          | 359         | 465         | 348          |
|                                    | <b>Craig Expander Royal (Tb) (Stantons Expander-Et)</b><br>Ferme J. N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière                    | 110231328           | 07-23             | 6-58       | 17 994       | 4,2          | 3,47          | 360         | 409         | 392          |
|                                    | <b>Matapedia Control Terra (Ex) (Jk Eder-I Control)</b><br>Ferme Sirois et Fils (93) inc., Val-Brillant                            | 110751181           | 07-23             | 5-254      | 18 561       | 3,79         | 3,39          | 374         | 381         | 398          |
|                                    | <b>Delaberge Eric Lurie (Tb) (Silverridge V Eric)</b><br>Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague                        | 110192407           | 05-23             | 6-171      | 16 497       | 5,13         | 3,52          | 322         | 450         | 361          |
|                                    | <b>Rescator Channing Gizele (Tb) (Reyla Barnabas Channing)</b><br>Ferme Rescator inc., Palmarolle                                  | 120693072           | 06-23             | 1-307      | 9 473        | 5,06         | 4,05          | 407         | 386         | 436          |
|                                    | <b>Rolait Dominate Amy (Bp) (Golden Dominate Et)</b><br>Ferme Rolait inc., Saint-Barnabé-Sud                                       | 120711980           | 06-23             | 2-2        | 10 232       | 4,4          | 3,43          | 426         | 349         | 386          |
|                                    | <b>Du Sillon Dalton Mamacita-P (Bp) (All Lynns Listowel Dalton-P-Et)</b><br>9478-4683 Québec inc., Saint-François                  | 120747422           | 08-23             | 1-357      | 9 238        | 4,54         | 3,6           | 404         | 340         | 388          |
|                                    | <b>Luchanel Gutz Violet (Bp) (Vj Kjoelby Gislev Gutz)</b><br>Ferme Luchanel, Saint-Sylvere                                         | 120325620           | 06-23             | 2-200      | 8 905        | 6,86         | 4,49          | 341         | 430         | 404          |
| <b>JERSEY<br/>ADULTE 5 ANS +</b>   | <b>Missiska V Marcin Rickiki Et (Ex) (Glynn Valentino Marcin)</b><br>Ferme Verjatin Holstein inc., Saint-Gervais-de-Bellechasse    | 110868444           | 06-23             | 5-173      | 14 100       | 5,3          | 3,67          | 433         | 422         | 420          |

# Des stratégies gagnant-gagnant pour le bien-être des veaux

Par Agricultural Communications and Epidemiological Research (ACER) Consulting; ÉMIE DÉSILETS et ANNIK L'ESPÉRANCE, Les Producteurs laitiers du Canada

- Des recherches démontrent qu'offrir plus de lait aux veaux permet d'avoir des animaux en meilleure santé et plus productifs à long terme. Le logement en groupe favorise, quant à lui, les interactions sociales, un meilleur apprentissage et la réduction du stress. Ces stratégies combinent le bien-être des animaux à des pratiques de gestion conviviales, créant ainsi des avantages à la fois pour les animaux et les producteurs.

Le bien-être des veaux est l'un des principaux domaines d'étude de la Chaire de recherche industrielle en bien-être des bovins laitiers de Dan Weary, Ph. D., et de Marina (Nina) von

Keyserlingk, Ph. D., à l'Université de la Colombie-Britannique. Dans un récent épisode de la série de balados sur la recherche *Chemins vers l'excellence à la ferme* des Producteurs laitiers du Canada, Dan et Nina

discutent de données scientifiques et de décisions politiques récentes entourant l'alimentation lactée et le logement en groupe, deux éléments clés de leur recherche sur le bien-être et la régie des veaux. Ils soulignent également l'importance pour les chercheurs, les producteurs et l'industrie de trouver un équilibre entre les recommandations et les pratiques à la ferme. Les solutions doivent être bénéfiques à la fois aux producteurs et à leurs animaux.

## AVANTAGES D'UNE ALIMENTATION À PLUS HAUT NIVEAU NUTRITIF

Les veaux ont naturellement envie de consommer du lait, un aliment essentiel à leur croissance, au développement de leur système immunitaire et à leur bien-être général. Lorsqu'élevés avec une alimentation à plus haut niveau nutritif, les veaux présentent une croissance et une vitalité remarquables. Dan et Nina décrivent comment les données scientifiques appuient l'idée que les veaux peuvent consommer et tirer avantage de plus grands volumes de lait, ce qui contredit les pratiques antérieures, qui consistaient à limiter la quantité de lait offerte. La recherche indique que donner plus de lait aux veaux peut améliorer leur croissance, leur santé et leur passage de l'immunité passive à l'immunité active. Cette évolution vers des niveaux nutritifs plus élevés stimule non seulement le développement des veaux, mais ouvre également la

## EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Bien-être et régie des veaux

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Élevage des veaux (alimentation lactée et logement en groupe)

RETOMBÉES POTENTIELLES : Connaître les avantages d'une alimentation à plus haut niveau nutritif et les impacts du logement social sur le bien-être et la régie

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Les Producteurs laitiers du Canada et de nombreux autres partenaires du secteur laitier ainsi que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) via la Chaire de recherche industrielle en bien-être des bovins laitiers

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : <https://awp.landfood.ubc.ca/>

voie à de meilleurs résultats plus tard au cours de la vie, par exemple une augmentation de la production de lait à la première lactation. Dans cet épisode de *Chemins vers l'excellence à la ferme*, Nina et Dan soulignent que la transition vers une alimentation plus riche en lait pour les veaux est considérée comme une situation gagnant-gagnant, c'est-à-dire qui profite à la fois aux veaux et aux producteurs. En soulignant les avantages sur le bien-être des veaux d'une plus grande consommation de lait, les chercheurs plaident en faveur d'un passage à des pratiques d'alimentation qui priorisent les besoins et les comportements naturels des animaux.

### IMPACTS DU LOGEMENT SOCIAL SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉGIE

#### 1 Favoriser les liens sociaux entre les veaux

Le logement individuel des veaux est depuis longtemps la norme dans les



fermes laitières, en raison des préoccupations liées au contrôle des maladies, et puisque cette façon de faire facilite la régie. Cependant, comme le soulignent Dan et Nina, les avantages du logement social dépassent de loin ceux des pratiques traditionnelles. Offrir de la compagnie aux veaux répond non

seulement à leur besoin inné d'interaction sociale, mais contribue également à leur bien-être général. En effet, des recherches récentes ont démontré l'impact positif considérable du logement social sur le développement social et le bien-être mental des jeunes animaux. Dan et Nina soulignent que le logement social procure une foule d'avantages aux veaux, entre autres une amélioration de la socialisation et de la capacité d'apprentissage et une réduction du stress. En donnant aux veaux la possibilité d'interagir avec leurs pairs, les producteurs peuvent créer un environnement plus naturel et enrichissant, rendant ainsi les animaux plus calmes et plus adaptables. Par ailleurs, le logement social peut améliorer la capacité des veaux à apprendre de nouvelles tâches et de nouveaux comportements, ce qui facilite ultimement leur transition vers des environnements de groupe et d'autres pratiques de régie plus tard au cours de leur vie.

**Propulsion**  
Le programme de préparation au vêlage  
La simplicité efficace

# Nutrition exacte. Ni plus, ni moins.

**Propulsion** veille à ce que vos vaches tarées obtiennent exactement ce dont elles ont besoin pour une santé, une productivité et une longévité optimales.



Pour en savoir plus, visitez  
[trouwnutrition.ca](http://trouwnutrition.ca)

**trouw nutrition**  
une entreprise de Nutreco

**HEALTHYLIFE**  
TRANSITION OPTIMALE, PRODUCTION À VIE

224273

## 2 Atténuer les risques grâce à une régie bien pensée

Bien que le concept de logement social soit extrêmement prometteur pour le bien-être des veaux, Nina et Dan mettent en garde contre une mise en œuvre précipitée qui se ferait sans préparation ni soutien adéquats. La transition vers le logement de groupe nécessite une approche par phase, qui débute par le logement en paire avant de passer à de plus grands groupes. De plus, des stratégies de régie efficaces, par exemple utiliser des tétines et des débits de lait appropriés, sont cruciales pour minimiser les problèmes tels que la tétée entre les veaux et la transmission de maladies en contexte de groupe. Les chercheurs soulignent également l'importance de reconnaître les caractéristiques et les besoins individuels des différents veaux et d'offrir un soutien personnalisé aux producteurs qui se lancent dans l'aventure du logement social. En reconnaissant les préoccupations des producteurs et

en leur donnant des conseils sur les meilleures pratiques, les chercheurs peuvent contribuer à assurer une transition en douceur et réussie vers des pratiques de régie des veaux plus respectueuses du bien-être.

## 3 Accueillir le changement pour améliorer le bien-être des veaux

À mesure que l'industrie laitière évolue, un accent de plus en plus important doit être mis sur le bien-être des veaux pour produire des résultats positifs et favoriser des pratiques durables. En priorisant le logement social et des niveaux nutritifs plus élevés, les producteurs peuvent créer un environnement favorable qui profitera à la fois aux veaux et à la ferme. Par ailleurs, avec des solutions fondées sur la recherche et l'offre de soutien collaboratif aux producteurs, l'industrie est bien positionnée pour réaliser des progrès significatifs en ce qui a trait au bien-être et à la productivité des veaux.

Les stratégies gagnant-gagnant visant à améliorer le bien-être des veaux misent sur les pratiques de bien-être novatrices qui peuvent entraîner des résultats positifs, à la fois pour les animaux et les producteurs, et ainsi promouvoir un équilibre harmonieux entre le bien-être animal et la gestion de la ferme. Pour assurer le succès à long terme d'une industrie laitière durable, il est essentiel de miser sur des solutions qui améliorent le bien-être des animaux, tout en tenant compte de l'aspect pratique et des avantages pour les producteurs. ■

Écoutez l'épisode complet de ce balado (en anglais seulement) en scannant ce code QR.



## Plus de lait – Plus de vaches – Moins de travail

- ✓ Un moyen rentable d'augmenter la taille du troupeau au fil du temps
- ✓ Une technologie industrielle à un prix abordable
- ✓ Un temps de traite plus rapide et plus efficace
- ✓ Un alignement étonnant de la griffe
- ✓ Identification individuelle des vaches
- ✓ Des options d'équipements pour répondre à tous les besoins et tous les budgets
- ✓ Un temps d'installation hors pairs
- ✓ Un faible coût d'entretien
- ✓ Taux de glissement le plus faible du marché
- ✓ Un système qui permet de traire les vaches avec une seule personne
- ✓ Simplifier la vie avec une technologie de pointe

**COLLIERS D'ACTIVITÉ**  
INGESTION, RUMINATION...  
**GRATUIT**  
À L'ACHAT D'UN SALON DE TRAITE



**Technicolait** ÉQUIPEMENTS AGRICOLES  
TÉL. : 819 804-8444 | TECHNICOILAIT.COM  
26, ROUTE 147, COATICOOK

Experience the difference | 1 877 340-6455

Courriel: usa@dairymaster.com Site web: www.dairymaster.com

Traite Alimentation Refroidissement Racleurs à fumier Contrôle sanitaire et de fertilité

\*Avec certaines restrictions.

219976



## NOUVEAU T7 À EMPATTEMENT LONG AVEC PLM INTELLIGENCE<sup>MC</sup>

# PLUS DE CONNECTIVITÉ



Mettez plus de connectivité au travail avec un T7 à empattement long avec PLM Intelligence<sup>MC</sup> de New Holland. Avec votre abonnement gratuit de 5 ans à MyPLM<sup>MD</sup> Connect, vous pouvez vous connecter à votre tracteur à tout moment, prendre des décisions critiques en déplacement pour augmenter la productivité et améliorer la gestion et la sécurité globales de la flotte. Avec MyNew Holland<sup>MC</sup>, vous pouvez accéder aux manuels de l'opérateur et aux vidéos pratiques à un endroit facilement accessible.

**Mettez plus au travail avec un T7 à empattement long avec PLM Intelligence. Passez nous voir aujourd'hui ou visitez le site [newholland.com](http://newholland.com) pour en savoir plus.**



# NEW HOLLAND

**MACHINERIE  
Avantis**

Alma  
La Pocatière  
Mirabel  
Rivière-du-Loup

Saint-Agapit  
Saint-Anselme  
Saint-Augustin-de-Desmaures

Sainte-Marie  
Saint-Narcisse  
Saint-Vallier

**1 844 486-9028**  
Machinerie Avantis  
[www.avantis.coop](http://www.avantis.coop)

# Qui est MADO? (la suite)



- MADO est l'acronyme pour désigner une maladie à déclaration obligatoire. Les propriétaires d'animaux, les médecins vétérinaires et les laboratoires de diagnostic doivent immédiatement signaler la présence d'un animal qui est atteint ou qui est soupçonné d'être atteint de l'une de ces maladies à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Un article publié dans le numéro d'avril 2024 de la présente revue présentait les principales MADO, comme la fièvre aphteuse, la fièvre catarrhale du mouton, la fièvre de la vallée du Rift, la peste des petits ruminants et la stomatite vésiculeuse. Voici d'autres MADO qui peuvent affecter les ruminants et que toute personne œuvrant dans les filières bovines devrait connaître pour être en mesure de les identifier.

## BRUCELLOSE

La brucellose, causée par la bactérie *Brucella*, est une maladie chronique

et contagieuse du système reproducteur qui touche plusieurs espèces de mammifères incluant les bovins, les porcs, les chevaux, les moutons et les chèvres. Il s'agit d'une zoonose, c'est-à-dire qu'elle peut être transmise d'un animal aux humains. Bien que la bactérie puisse se retrouver dans les bisons sauvages, les caribous et les rennes dans certaines régions canadiennes, le Canada est considéré comme exempt de brucellose bovine. Un programme d'éradication efficace a permis d'atteindre cet objectif.

Après l'infection par contact avec des liquides corporels, la bactérie se

propage dans le sang. Elle entraîne des avortements, des nouveau-nés faibles et de l'infertilité. Les animaux demeurent porteurs à vie en excréant de façon épisodique surtout dans les liquides génitaux et le lait. Les mâles souffrent parfois d'infections aux articulations.

Le traitement disponible est réservé aux humains. Des vaccins existent, mais ne sont pas autorisés au Canada.

## FIÈVRE CHARBONNEUSE OU ANTHRAX

La fièvre charbonneuse (anthrax) est causée par une bactérie qui fait des spores dans l'environnement (*Bacillus anthracis*). Elle peut être dévastatrice mondialement chez les bovins, les petits ruminants, les chevaux et les bisons. Le Canada déclare des cas sporadiquement. Les humains sont également vulnérables : portez attention aux manipulations et déplacements des carcasses et animaux touchés.

Une forme cutanée caractérisée par de petites papules indolores, mais souvent prurigineuses et ulcératives

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; GUILLAUME BERGERON, Clinique vétérinaire Bon Conseil; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe; JODI WALLACE, Hôpital vétérinaire Ormstown; KIM TREMBLAY, Clinique vétérinaire de Saint-Georges; MÉLISSA BLACKBURN, Service vétérinaire Bovinord; ÉRIC MILLETTE, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

# « Il faut rester vigilant pour tout changement de comportement des animaux de la ferme. »

formant des escarres noires typiques peut en résulter. Des atteintes respiratoires foudroyantes et des problèmes gastro-intestinaux peuvent s'ensuivre avec septicémie et risque de mort. Chez les animaux de rente, la fièvre charbonneuse cause des morts subites, souvent quelques heures après la perte d'appétit et la baisse de production laitière. Ceux qui survivent à la maladie aigüe sont fréquemment en détresse respiratoire, perdent l'appétit et développent une enflure sous la mâchoire et à l'abdomen. Après leur mort, les animaux perdent du sang de leurs orifices (rectum, narines, bouche, vulve, etc.) et leur carcasse gonfle rapidement, sans rigidité cadavérique ni coagulation. Les animaux sensibles s'infectent de la même façon que l'humain, en inhalant des spores ou par contact de la bactérie avec des lésions cutanées et aux muqueuses. L'ingestion de spores au pâturage, sur le sol ou dans des aliments contaminés, est le mode d'infection le plus

courant. Si on suspecte cette maladie, il faut éviter de faire une nécropsie sur place, au risque de contaminer davantage l'environnement et de répandre des spores. Les examens doivent être faits d'une façon particulière au laboratoire.

La fièvre charbonneuse peut se traiter avec des antibiotiques pour briser le cycle de transmission. Un vaccin est homologué au Canada et représente la meilleure protection contre la maladie. Les éleveurs peuvent aussi éviter de donner du foin coupé près du sol ou des aliments qui ont été en contact avec le sol, nettoyer et désinfecter le matériel et les chaussures souillés de terre. Les carcasses affectées devraient être éliminées en suivant un protocole prescrit afin d'éviter la contamination des nappes phréatiques et du sol environnant. Cette information se trouve sur le site de l'ACIA. L'équarrissage est contre-indiqué pour les cas de fièvre charbonneuse.

Il ne faut pas confondre la fièvre charbonneuse avec le charbon symptomatique qui est causé par une bactérie de la famille des clostridies. Le charbon occasionne typiquement une forte fièvre accompagnée d'enflures chaudes et douloureuses avec présence de gaz, causant des crépitements. Les zones affectées deviennent ensuite froides et insensibles. Un vaccin est recommandé pour le bétail. L'homme n'est pas affecté par le charbon.

## PSEUDORAGE OU MALADIE D'AUJESZKY

La pseudorage (maladie d'Aujeszký) est une maladie virale de type herpès causant une atteinte respiratoire et neurologique chez les porcs, hautement fatale pour les porcelets allaités. Des cas sporadiques de la maladie ont été identifiés entre autres chez des bovins, des moutons, des chèvres et des animaux de compagnie. Les signes cliniques d'allures neurologiques sont presque toujours fatals chez les autres



**RÉSULTATS = ROI = RASSUREZ-VOUS**

# SILO-KING®



**HOWICK, QC**  
Dustin Cullen  
(514) 617-5688  
cullenforage@gmail.com

**SAINT-ÉDOUARD-DE-  
LOTBINIÈRE, QC**  
Jérôme Lemay  
(418) 569-9670  
jeromelemay@telus.net

**SAINT-ODILON, QC**  
Marco Pouliot  
(418) 222-3044  
fermedescaps@gmail.com

225936

espèces atteintes et ressemblent à ceux de la rage avec démangeaisons intenses menant à de l'automutilation. Il n'y a heureusement aucun risque pour les humains. Fait intéressant, la pseudorage a été signalée dans la plupart des pays sauf le Canada, le Groenland, l'Australie et certains pays africains.

## RAGE

La rage est une maladie virale incurable hautement fatale affectant le système nerveux des mammifères, incluant les humains. La mort survient rapidement après le début des signes neurologiques. Annuellement, la rage canine tue 59 000 personnes à l'échelle mondiale. Au Canada, les principaux vecteurs sont les chauves-souris, les mouffettes, les rats laveurs et les renards.

La maladie se manifeste sous deux formes : la rage muette (paralytique) et la rage furieuse. Les animaux atteints de la forme muette démontrent des signes de dépression et cherchent à se cacher dans des endroits isolés. Les animaux sauvages peuvent cesser de craindre les humains et s'approcher de nos milieux de vie. Les animaux nocturnes peuvent se mettre à sortir le jour. Certains sont atteints de paralysie, surtout aux pattes arrière ou à la tête et au cou, changeant leurs expressions faciales et les faisant baver. La rage furieuse est plus connue et rend les animaux atteints très agressifs et agités, présentant en alternance des périodes de dépression et de léthargie. Ils peuvent s'attaquer à des objets ou d'autres animaux et même mâchouiller ou mordre leurs propres membres.

Le virus de la rage se transmet par la salive, surtout lors de morsure ou au contact de la salive infectée avec une plaie/égratignure ou une muqueuse (yeux, nez, bouche). Le virus se propage ensuite par les nerfs vers le cerveau pour s'y multiplier et se propager aux glandes salivaires. L'incubation dure souvent moins de 20 jours. Les animaux de bétail atteints démontrent souvent de l'hypersalivation, des vocalisations excessives (beuglements causés par des spasmes aux cordes vocales), une démarche anormale et une faiblesse des membres postérieurs (boiterie). Malheureusement, il est impossible de mettre en évidence le

virus chez un animal (ou un humain) vivant, puisqu'il faut un examen de zones précises dans le cerveau après le décès. Il n'existe aucun traitement pour cette terrible maladie après le début des signes cliniques. La vaccination des animaux est la meilleure approche pour limiter ses dégâts et pour réduire les risques d'exposition aux humains.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, en Ontario, tout propriétaire de chevaux, de bovins ou d'ovins est tenu de faire immuniser ses animaux contre la rage s'ils entrent en contact avec d'autres personnes que celles qui en sont habituellement responsables, comme lors d'une foire. Les vaccins homologués pour le bétail au Canada offrent une protection qui dure un an. Les humains qui auraient eu des contacts risqués avec des animaux potentiellement infectés peuvent recevoir un traitement de prophylaxie immédiatement après l'exposition. Il est recommandé de laver immédiatement toute blessure ou partie de peau ayant été exposée au virus avec de l'eau et du savon et d'enlever tout vêtement contaminé, puis de consulter un médecin. Les personnes travaillant dans un domaine où les risques d'exposition à la rage sont élevés devraient se faire vacciner. Dans les statistiques canadiennes, chez une chèvre, un lama et deux bovins (au Manitoba en 2021) et chez deux chevaux (en Saskatchewan en 2022) on a diagnostiqué la rage. Il faut donc rester vigilant pour tout changement de comportement des animaux de la ferme.

## ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE

L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est une atteinte neurologique causée par un prion, souvent nommée « maladie de la vache folle ». La maladie est associée à celle de Creutzfeldt-Jakob chez l'humain. L'ESB est une maladie à déclaration obligatoire au Canada depuis 1990. En 1993, l'ESB a été découverte chez une vache de boucherie qui avait été importée du Royaume-Uni en 1987. Le premier cas d'ESB classique d'origine canadienne a été découvert en 2003 et le dernier a été signalé en 2015. La faible présence de la maladie a permis

au Canada d'obtenir le statut de risque négligeable face à l'ESB auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en 2021, ce qui lui assure des échanges commerciaux de produits bovins de grande valeur financière avec de nombreux pays acheteurs. Pour prévenir l'apparition de nouvelles infections, le programme de contrôle de l'ESB du Canada prévoit de nombreuses mesures préventives : l'exclusion des protéines animales de mammifères de l'alimentation des ruminants ainsi que des matières à risque spécifiées (MRS), comme le système nerveux et les yeux, de la production d'engrais et d'aliments pour consommation animale et humaine.

## INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est causée par un virus de la famille de la grippe. Cette maladie sous haute surveillance fera l'objet d'un article prochainement.

## COMMENT EMPÊCHER L'INTRODUCTION D'UNE MADO?

Les producteurs et les intervenants agricoles peuvent faire la différence pour empêcher l'introduction d'une MADO au Canada ainsi que sa propagation sur le territoire.

À l'échelle nationale, des mesures de contrôle sont utilisées pour réduire les risques d'introduction de MADO au Canada. Les voyageurs sont questionnés sur leur provenance à l'arrivée au pays. Si le pays d'origine ou de vacances fait partie de la liste des pays touchés par des MADO, des recommandations sont transmises par les douaniers. Dans un souci d'épidémiosurveillance, il est important de déclarer si une exploitation agricole sera visitée au retour du voyage.

La mise en place d'un plan de bio-sécurité rigoureux et appliqué est une bonne barrière à l'échelle de la ferme. Les nouveaux animaux devraient être isolés avant leur entrée dans l'exploitation (quarantaine). Les vêtements et souliers devraient être nettoyés ou changés au retour d'une visite de ferme, d'exposition agricole ou d'un encan d'animaux. Tout soupçon de maladies devrait être déclaré à un médecin vétérinaire, lequel pourra établir un diagnostic précis. ■

# MUELLER



Mueller a lancé un tout nouveau  
panneau de contrôle qui vous  
tient informé à distance !

## HiPerForm<sup>plus</sup>

Informez-vous  
dès maintenant!



**450 792-6291**

[www.entrepriseleblanc.com](http://www.entrepriseleblanc.com)



[www.entrepriseleblanc.com](http://www.entrepriseleblanc.com)

**450 792-6291**

## Le nouveau modèle Alma Pro avec écran tactile !

- Lavage complet
- Allègement du travail
- Alimentation individuelle
- Un mélange constant du lait
- Température constante du lait



**W  
O  
W**

## Le chariot à lait haut de gamme MilkShuttle !

- 3x Roues INCREVABLES
- Avec ou sans traction
- Dosage programmable
- Très petit rayon de braquage
- Pasteurisation + autres options

Par JÉRÔME ST-PIERRE, agroéconomiste, PLQ



# La production laitière en bref

## Portrait de la production – Québec AOÛT 2024

|                                                 | Aout 2024  | Juillet 2024 | Aout 2023  | 12 mois courants se terminant en aout 2024 | 12 mois précédents se terminant en aout 2023 |
|-------------------------------------------------|------------|--------------|------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Fermes détentrices de quota                     | 4 250      | 4 254        | 4 384      |                                            |                                              |
| Fermes ayant été en situation de non reportable | 1 350      | 1 230        | 1 592      | 2 327                                      | 2 543                                        |
| Fermes ayant été en situation de hors quota     | 60         | 138          | 147        | 633                                        | 549                                          |
| Volume de lait produit (en millions de litres)  | 298        | 299          | 301        | 3 541                                      | 3 528                                        |
| Volume journalier (en millions de litres/jour)  | 9,61       | 9,64         | 9,70       | 9,68                                       | 9,67                                         |
| Quantité de MG produite (en kg)                 | 12 627 388 | 12 570 944   | 12 554 742 | 153 004 075                                | 150 010 269                                  |
| Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)   | 407 335    | 405 514      | 404 992    | 418 044                                    | 410 987                                      |
| Quantité de MG non reportable (en kg)           | -458 434   | -399 717     | -495 510   | -4 542 642                                 | -4 921 702                                   |
| Quantité de MG hors quota (en kg)               | 5 321      | 16 851       | 16 872     | 253 190                                    | 180 568                                      |
| Tolérance accumulée (en jours)**                | -4,6       | -4,0         | -5,7       |                                            |                                              |
| Ratio SNG/G**                                   | 2,1559     | 2,1741       | 2,1933     | 2,1373                                     | 2,1646                                       |
| Teneur en MG                                    | 4,2384     | 4,2056       | 4,1734     | 4,3208                                     | 4,2518                                       |

### COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION » ?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12<sup>e</sup> mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

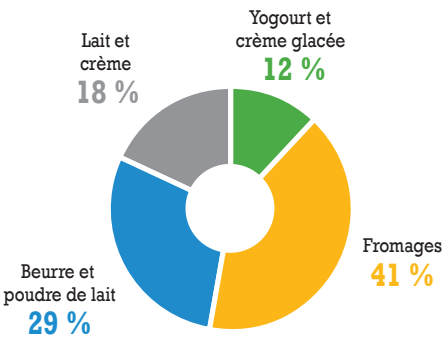
\*\* Le 1<sup>er</sup> aout 2023, le ratio SNG/G maximal admissible au paiement est passé de 2,25 à 2,20. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

\*\* Le 1<sup>er</sup> aout 2022, la flexibilité provinciale est passée de -30 à -15 jours.

## Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers AOÛT 2024

| Produits                 | Aout 2024 | 12 mois se terminant en aout 2024 |
|--------------------------|-----------|-----------------------------------|
| Fromages                 | 41,0      | 42,5                              |
| Beurre et poudre de lait | 29,5      | 28,4                              |
| Lait et crème            | 17,8      | 18,2                              |
| Yogourt et crème glacée  | 11,7      | 10,9                              |

## Proportion des ventes Québec AOÛT 2024



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : [lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/](http://lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/).

## Prix à la ferme – Québec AOÛT 2024

|                                                     | MG<br>\$/kg   | Protéine<br>\$/kg              | LAS<br>\$/kg | Valeur d'un hl à<br>la composition<br>moyenne <sup>3</sup> | Composition du lait | À la composition<br>moyenne |
|-----------------------------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------|
| Prix intraquota de niveau 1 <sup>1</sup>            | 13,9852 \$/kg | 11,0228 \$/kg                  | 0,9000 \$/kg | 98,19 \$/hl                                                | MG                  | 4,2384 kg/hl                |
| Prix intraquota de niveau 2 <sup>2</sup>            |               | 1,9394 \$/kg                   | 0,6300 \$/kg |                                                            | Protéine            | 3,2351 kg/hl                |
| Prime qualité du lait PLQ <sup>4</sup>              |               |                                |              | 0,5000 \$/hl                                               | LAS                 | 5,9024 kg/hl                |
| Prime qualité du lait CMLL <sup>5</sup>             |               |                                |              | 0,2759 \$/hl                                               |                     |                             |
| <b>Déductions</b>                                   |               |                                |              |                                                            |                     |                             |
| Administration du plan conjoint et fonds de défense |               | 0,0432 \$/kg de solides totaux |              |                                                            |                     |                             |
| Publicité et promotion                              |               | 0,1001 \$/kg de solides totaux |              |                                                            |                     |                             |
| Fonds de développement                              |               | 0,0008 \$/kg de solides totaux |              |                                                            |                     |                             |
| Fonds cond. mise en marché                          |               | 0,3500 \$/hl                   |              |                                                            |                     |                             |
| Transport                                           |               | 3,7735 \$/hl                   |              |                                                            |                     |                             |

<sup>1</sup> Prix fixé à 0,90 \$/kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

<sup>2</sup> La référence de prix pour les SNG de niveau 2 est modifiée à 70 % du prix mensuel de la classe 4a pour les protéines et à 0,63 \$/kg pour le lactose et les autres solides, applicable aux composants respectifs au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à 2,2.

<sup>3</sup> Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Depuis le 1<sup>er</sup> août 2023, la collecte du lait provenant d'un producteur non titulaire d'un certificat proAction ou dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés est suspendue.

|                                           |                      |                        |
|-------------------------------------------|----------------------|------------------------|
| Critères d'admissibilité primes qualité : | Bactéries totales/ml | Cellules somatiques/ml |
| <sup>4</sup> PLQ                          | 20 000 et moins      | 200 000 et moins       |
| <sup>5</sup> CMLL                         | 15 000 et moins      | 150 000 et moins       |

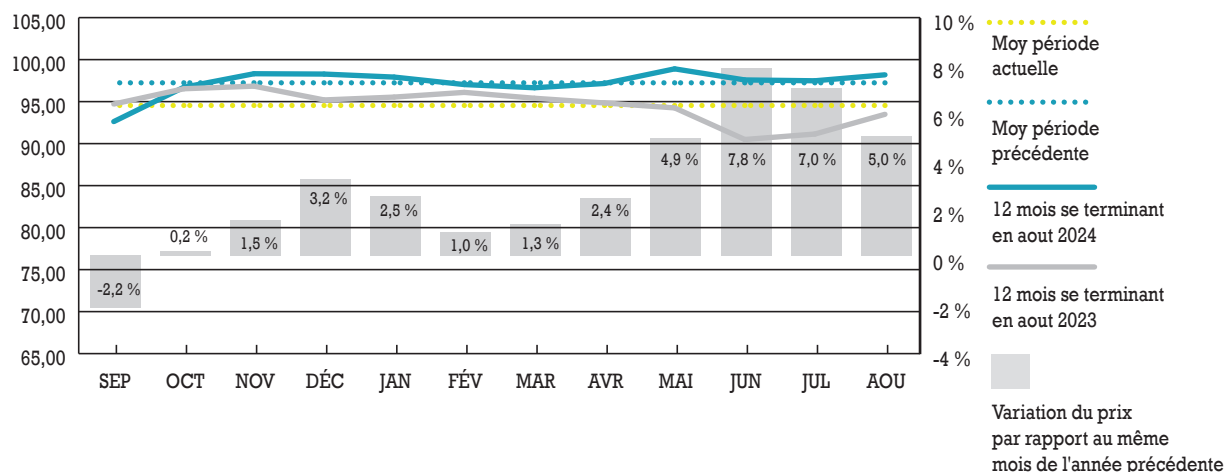
## Lait biologique au Québec

| Période de<br>12 mois se<br>terminant en : | Nombre de<br>producteurs<br>ayant livré | Volume<br>de lait<br>(litres) | Montant de la<br>prime bio<br>(en \$/hl) <sup>1</sup> |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Aout 2023                                  | 139                                     | 70 386 725                    | 19,01 \$                                              |
| Aout 2024                                  | 135                                     | 70 817 566                    | 18,42 \$                                              |

<sup>1</sup> Suite de la demande d'homologation – Chapitre 11 – Prime, prix et paiement, des modifications touchant le nombre de producteurs du groupe B ont été apportées à la convention de mise en marché du lait. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et prévoient que le groupe B soit constitué d'au plus 15 producteurs. En conséquence, l'ensemble des producteurs identifiés au groupe C en date du 31 mars 2022 est passé au groupe B, conformément à la convention de mise en marché.

Le revenu intraquota est resté stable entre les mois de juillet et d'août 2024. À la composition moyenne, le revenu est passé de 97,48 \$/hl à 98,19 \$/hl, ce qui signifie une hausse de 0,71 \$/hl ou 0,7 %. De cette hausse, l'effet de la variation de teneur représente 0,69 \$/hl. Les ventes pour le lait de consommation sont stables. La diminution des ventes pour le fromage a été compensée par l'augmentation des prix mondiaux.

## Prix du lait 12 mois mobiles



## Système centralisé de vente de quota (SCVQ) SEPTEMBRE 2024

Prix fixé: 24 000,00 \$

|                                   | Nombre | kg de MG/jour |
|-----------------------------------|--------|---------------|
| <b>Offres de vente</b>            |        |               |
| Totales                           | 62     | 355,15        |
| Admissibles à la répartition      | 62     | 355,15        |
| Réussies                          | 62     | 355,15        |
| <b>Réserve</b>                    |        |               |
| Quantité achetée (-) / vendue (+) |        | +0,61         |
| <b>Offres d'achat</b>             |        |               |
| Totales                           | 1 353  | 18 956,13     |
| Admissibles à la répartition      | 1 353  | 18 956,13     |
| Réussies                          | 1 353  | 355,76        |

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,6 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 2,85 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

### RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

| Ventes      |               |           | Prix offerts           | Achats |               |           |
|-------------|---------------|-----------|------------------------|--------|---------------|-----------|
| Nombre      | kg de MG/jour | Cumulatif | \$/kg de MG/jour       | Nombre | kg de MG/jour | Cumulatif |
| < 24 000,00 |               |           |                        |        |               |           |
| 62          | 355,15        | 355,15    | 24 000,00 Prix plafond | 1 353  | 18 956,13     | 18 956,13 |

### RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

| Acheteurs                                 | Nombre | kg de MG/jour | %            |
|-------------------------------------------|--------|---------------|--------------|
| <b>Priorités</b>                          |        |               |              |
| Programme d'aide au démarrage             | 0      | 0,00          | 0,0          |
| Détention de moins de 12 kg de MG/jour    | 0      | 0,00          | 0,0          |
| Remboursement de prêts de démarrage       | 11     | 1,10          | 0,3          |
| Priorité régionale                        | 0      | 0,00          | 0,0          |
| Itération (0,13 kg de MG/jour)            | 1 351  | 175,39        | 49,3         |
| Prorata (0,95 %)                          | 1 334  | 179,27        | 50,4         |
| <b>1,88 % des offres ont été comblées</b> |        | <b>355,76</b> | <b>100,0</b> |

| Vendeurs                                        | Nombre    | kg de MG/jour | %            |
|-------------------------------------------------|-----------|---------------|--------------|
| Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus   | 0         | 0,00          | 0,0          |
| Offres partiellement comblées le mois précédent | 0         | 0,00          | 0,0          |
| Offres du mois courant                          | 62        | 355,15        | 100,0        |
| <b>100,00 % des offres ont été comblées</b>     | <b>62</b> | <b>355,15</b> | <b>100,0</b> |

## Prix des quotas dans les provinces du Canada AOÛT 2024

|                              | \$/kg de MG/jour |                 | \$/kg de MG/jour |                             | \$/kg de MG/jour |
|------------------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| <b>Nouvelle-Écosse</b>       | 24 000 plafond   | <b>Québec</b>   | 24 000 plafond   | <b>Alberta</b>              | 52 050           |
| <b>Île-du-Prince-Édouard</b> | 24 000 plafond   | <b>Ontario</b>  | 24 000 plafond   | <b>Saskatchewan</b>         | 39 325           |
| <b>Nouveau-Brunswick</b>     | 24 000 plafond   | <b>Manitoba</b> | 40 123           | <b>Colombie-Britannique</b> | 35 500           |

## Qualité du lait – Québec AOÛT 2024

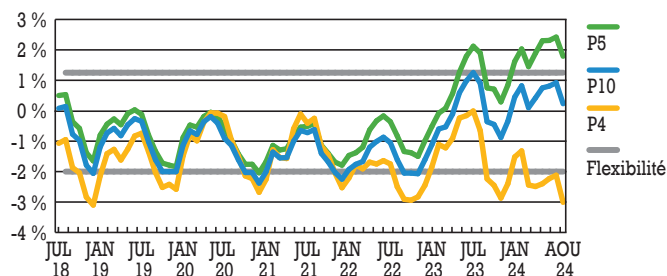
|                               | % des analyses | % du lait conforme à la norme |           | Bactéries totales/ml Québec | Cellules somatiques/ml Québec |
|-------------------------------|----------------|-------------------------------|-----------|-----------------------------|-------------------------------|
|                               |                | Par strates                   | Cumulatif |                             |                               |
| <b>Bactéries totales/ml</b>   |                |                               |           |                             |                               |
| 15 000 et moins               | 47,58          | 49,43                         |           | Septembre 2023              | 27 095                        |
| 15 001 à 50 000               | 40,71          | 39,09                         | 88,52     | Octobre 2023                | 25 270                        |
| 50 001 à 121 000              | 9,02           | 6,47                          | 94,99     | Novembre 2023               | 22 900                        |
| 121 001 et plus               | 2,69           | 2,15                          |           | Décembre 2023               | 25 681                        |
|                               |                |                               |           | Janvier 2024                | 25 004                        |
|                               |                |                               |           | Février 2024                | 25 302                        |
|                               |                |                               |           | Mars 2024                   | 25 971                        |
|                               |                |                               |           | Avril 2024                  | 26 400                        |
|                               |                |                               |           | Mai 2024                    | 26 510                        |
|                               |                |                               |           | Juin 2024                   | 24 487                        |
|                               |                |                               |           | Juillet 2024                | 28 193                        |
|                               |                |                               |           | Aout 2024                   | 28 535                        |
| <b>Cellules somatiques/ml</b> |                |                               |           |                             |                               |
| 100 000 et moins              | 8,29           | 9,07                          |           |                             |                               |
| 100 001 à 200 000             | 39,86          | 44,65                         | 53,72     |                             |                               |
| 200 001 à 300 000             | 33,17          | 31,80                         | 85,52     |                             |                               |
| 300 001 à 400 000             | 15,80          | 12,80                         | 98,32     |                             |                               |
| 400 001 et plus               | 2,88           | 1,68                          |           |                             |                               |

1632  
fermes

PRÈS DE  
13,7 MILLIONS

tons de lait en litres  
depuis janvier 2003

## Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

## Besoins totaux et production canadienne AOUT 2024

PRODUCTION (M DE KG)

**412,7**

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

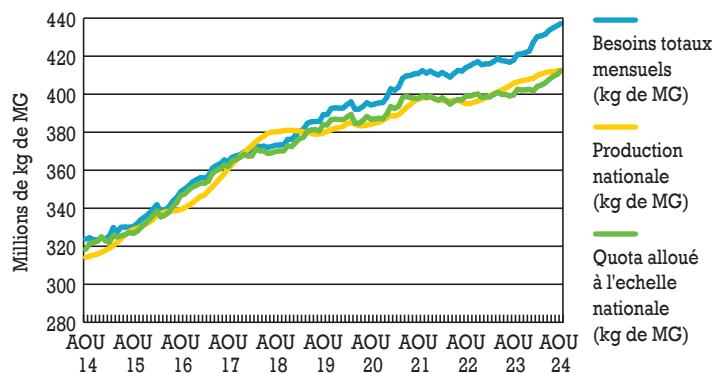
**437,3**

IMPORTATIONS (M DE KG)

**24,9**

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 3,1 % pour les 12 mois se terminant en août 2024, comparativement à la même période de l'année précédente, tandis que la production nationale a augmenté de 1,4 %. La part des importations représente maintenant 5,7 % des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS<sup>1</sup>, QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE

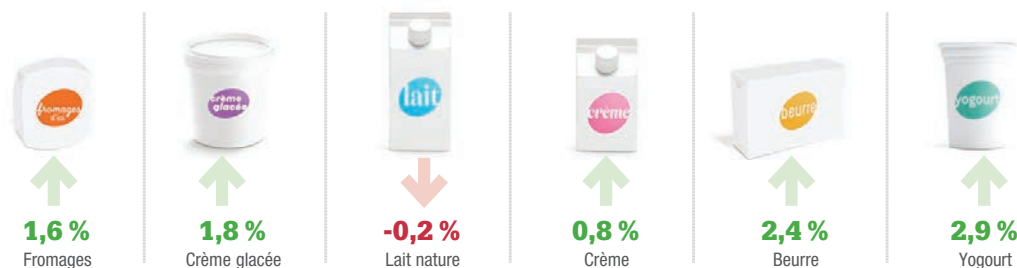


<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le calcul des besoins totaux a été révisé pour y ajouter l'ensemble des importations liées à l'OMC. Les chiffres pour les années précédentes ont été révisés afin de prendre en compte ce changement et de permettre la comparaison des données entre les années.

| En vigueur | Variation du droit de produire |
|------------|--------------------------------|
| MAI 2020   | -2,0 %                         |
| DÉC 2020   | +2,0 %                         |
| AVR 2021   | +1,0 %                         |
| JUN 2021   | +1,5 %                         |
| DÉC 2021   | -1,0 %                         |
| AVR 2022   | +2,0 %                         |
| OCT 2022   | +2,0 %                         |
| JAN 2023   | +2,0 %                         |
| SEP 2024   | +1,0 %                         |

## Évolution de la demande de produits laitiers au Canada<sup>1</sup>

(période mobile de 52 semaines se terminant le 31 août 2024)

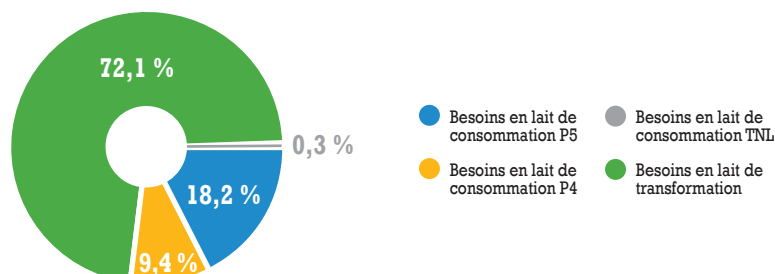


<sup>1</sup> Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet [lait.org](http://lait.org).

## Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en août 2024)



SOUPE

# Crème de courge gratinée

 20 min

 35 min

 4 portions



## INGRÉDIENTS

45 ml (3 c. à soupe) de beurre  
30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive  
2 gros oignons, coupés en lanières fines  
15 ml (1 c. à soupe) de farine tout usage  
1 litre (4 tasses) de courge Butternut, coupée en cubes  
1 gousse d'ail, hachée  
5 ml (1 c. à thé) de sel  
375 ml (1 1/2 tasse) de lait  
375 ml (1 1/2 tasse) de bouillon de poulet  
125 ml (1/2 tasse) de crème à cuisson 15 %  
0,6 ml (1/8 c. à thé) de muscade moulue  
4 petites tranches de pain croûté  
1 meule de 190 g (6 1/2 oz) d'oka (ou autre fromage à pâte semi-ferme), coupée en tranches minces  
Sel et poivre du moulin

## PRÉPARATION

1. Dans une grande casserole, à feu moyen, mettre le beurre, l'huile et l'oignon. Faire cuire en remuant souvent pendant 10 minutes.
2. Ajouter la farine. Bien mélanger. Laisser cuire sans remuer pendant 30 secondes.
3. Ajouter la courge, l'ail et le sel. Bien mélanger. Poivrer.
4. Ajouter le lait, le bouillon de poulet, la crème et la muscade. À l'aide d'une cuillère en bois, racler le fond de la casserole de manière à bien dégager les sucs de cuisson. Bien mélanger.
5. Dès que la soupe bout, baisser le feu à doux. Faire mijoter à découvert en remuant souvent pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que la courge soit bien tendre, en veillant à baisser le feu si la soupe commence à bouillir à gros bouillons.
6. Éteindre le feu. À l'aide d'un mélangeur à main, liquéfier la soupe jusqu'à ce qu'elle ait une texture lisse. Saler et poivrer, au besoin.
7. Positionner une grille dans le tiers supérieur du four. Préchauffer le gril du four (en mode broil).
8. Verser la soupe dans quatre bols pouvant aller au four. Garnir chaque portion d'une des tranches de pain. Couvrir le pain entièrement du fromage.
9. Mettre sous le grill dans le tiers supérieur du four pendant 1 minute ou jusqu'à ce que le fromage soit doré.

## NOTE

Si désiré, ne pas liquéfier la préparation, de manière à en faire une soupe plutôt qu'une crème.



## La reconnaissance faciale pour les vaches

Il existe maintenant une brouette capable de reconnaître les vaches et de leur distribuer la bonne quantité de nourriture. Appelée Recowgnition, cette innovation technologique a été créée par une entreprise de Maine-et-Loire et un agriculteur de la Sarthe, en France. Elle a été présentée et récompensée au Space, le salon international de l'élevage de Rennes.

Grâce à une caméra dotée de l'intelligence artificielle, la brouette reconnaît chacune des vaches du troupeau. Elle repère non seulement le numéro de boucle, mais également les particularités de la tête de l'animal, notamment ses taches. La brouette est ensuite en mesure de peser et de verser le volume de nourriture préprogrammée pour chaque animal. Selon Eaden, l'entreprise qui a conçu le dispositif, le taux de reconnaissance atteint 90 %.

L'outil pourrait donc faciliter la vie des producteurs qui distribuent la nourriture à la main. « On s'adresse notamment aux éleveurs de montagne ou à ceux qui pratiquent le pâturage, là où les vaches ne rentrent que pour la traite », a précisé Thomas Decers, fondateur d'Eaden et éleveur dans la Sarthe. La brouette coûtera 20 000 euros et devrait arriver sur le marché en 2025.

Source : [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr)

## Des biscuits Oreo et du lait : un match parfait

Les Maple Leafs de Toronto peuvent compter sur deux partenaires qui vont très bien ensemble : le lait et les biscuits Oreo. La commandite avec les producteurs de lait de l'Ontario (Dairy Farmers of Ontario) existe depuis 2022, et celle avec la marque Oreo a été conclue cette année. Le logo « Milk » est apposé sur le côté supérieur gauche des chandails portés par les joueurs de l'équipe tandis que Oreo apparaît sur les casques. Gageons que les allusions comiques aux deux marques seront fréquentes au cours de la saison de hockey.

Source : [24heures.ca](http://24heures.ca)



## La vache la plus chère au monde vaut 4 millions de dollars

Viatina-19 FIV Mara Movéis, une vache brésilienne dite « proche de la perfection » a été vendue 4 millions de dollars américains (près de 5 millions de dollars canadiens) aux enchères, il y a quelques mois. C'est une somme trois fois plus élevée que le précédent record Guinness. Son prix serait à la hauteur de sa génétique de haute qualité.

Cette vache appartient à la race nelore, élevée pour sa viande et grandement populaire au Brésil. On reconnaît les vaches de cette race grâce à leur couleur blanche, leur bosse distinctive sur le dos et leur repli cutané marqué au cou.

« Le prix exorbitant de la vache provient de la rapidité avec laquelle elle a pris de grandes quantités de muscle, de sa fertilité et, surtout, de sa capacité à transmettre ces caractéristiques à sa progéniture », a dit la vétérinaire Lorrany Martins, qui est aussi la fille de Ney Pereira, un des propriétaires de l'animal. De plus, Viatina-19 pèse 1 100 kg, elle est donc deux fois plus lourde que les adultes moyens de sa race. La posture, la docilité, les solides sabots et la beauté de l'animal seraient également des atouts. Les éleveurs qui souhaitent améliorer la génétique de leur bétail paient environ 250 000 \$ pour avoir la possibilité de collecter les ovules de Viatina-19.

Source : [apnews.com](http://apnews.com) et [nationalgeographic.fr](http://nationalgeographic.fr)



# VOTRE SPÉCIALISTE EN VENTILATION



**MAX VIEW**  
Panneaux rigides  
doubles, transparents



**CYCLONES  
360**  
Ventilateur  
de recirculation



**CHEMINÉES**  
Et aérateur de toit



**MAX-AIR**  
Ventilateur  
d'extraction



**POLYMAT  
G3**  
Ventilation  
naturelle

**Peu importe votre projet, nous offrons des solutions  
sur mesures, adaptées à vos bâtiments !**

Membres du Groupe Jolco



**ventec.ca**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! [in](#) [@](#) [f](#)

225789



## Gestion des pesticides – séance d'information du MELCCFP

De nouvelles exigences réglementaires concernant l'achat et l'usage de pesticides entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Elles touchent notamment les semences de huit cultures enrobées d'insecticides et de fongicides. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) offrira une séance d'information virtuelle à ce sujet le lundi 18 novembre de 9 h à 12 h. Les producteurs sont invités à y participer en grand nombre!



## Facturation du service Microlab de Lactanet

Lactanet souhaite aviser les producteurs laitiers du Québec d'un changement au service MicroLab. Le message est le suivant : « Dans le cadre de notre engagement à vous offrir des services toujours plus performants, nous vous informons que le service MicroLab (service d'analyse des bactéries dans le lait offert par les conseillers en qualité de Lactanet), qui était précédemment sans frais additionnels, est facturé depuis le 7 octobre 2024. Cette décision résulte d'une réévaluation de nos coûts opérationnels afin de maintenir la qualité et la durabilité de nos prestations. Nous comprenons l'impact que cela peut avoir et vous assurons que nous continuerons à offrir des services adaptés et compétitifs pour répondre à vos besoins. » Pour plus d'information, contactez votre conseiller Lactanet ou communiquez avec le service à la clientèle au 1 800 266-5248.

## Partenariat avec la SAQ

Les Producteurs de lait du Québec sont fiers d'établir un nouveau partenariat entre les Fromages d'ici et la SAQ. Cette collaboration débute avec la création d'un espace dédié sur le site web de la SAQ, qui sera alimenté continuellement. Un article sur le site de la SAQ présente 10 accords exquis entre les fromages d'ici et les vins, y compris ceux du Québec. Le thème sera élargi cet automne avec 50 accords savoureux et cette exploration se poursuivra en 2025 avec encore plus de découvertes gustatives.

Ce partenariat constitue le tout premier pour la SAQ, illustrant encore une fois le leadership des Producteurs de lait du Québec. C'est une fierté de mettre en lumière le savoir-faire derrière les fromages faits à partir de lait de qualité et de célébrer ces alliances uniques.

## Visites en prévention gratuites pour les employeurs agricoles

Le programme Prévention agricole + permet la visite gratuite en entreprise réalisée par des spécialistes en santé et sécurité dans le secteur agricole. La visite a pour principaux objectifs d'identifier les risques dans le milieu de travail et les mesures de prévention, d'émettre des recommandations pour assurer la conformité des bâtiments et équipements et d'informer les producteurs sur les lésions fréquentes et à surveiller dans le secteur de production. Le programme se termine bientôt, renseignez-vous dès maintenant auprès de votre fédération régionale!



Recevez  
votre  
exemplaire  
du *Producteur  
de lait  
québécois*



**Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?**

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **438 315-9131** ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse **plq@lait.qc.ca** en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

## Sélection Caseus



Le 25 septembre dernier s'est tenu la remise des prix Sélection Caseus. Ce concours permet de célébrer l'excellence de nos fromages québécois, mais surtout le savoir-faire de nos artisans fromagers. Le Québec est un leader au pays avec plus de 65 % des fromages fins produits ici, et ce, offrant plus de 1 000 fromages différents! Fromages d'ici étant partenaire principal de l'événement, des publicités ont été diffusées dans divers imprimés et sur la page Facebook de Fromages d'ici.

Le Caseus OR est allé au Grey Owl de la Fromagerie Le Détour (chèvre), le Caseus ARGENT, à La Mélodie Bergère de L'Atelier Fromagerie (brebis) et le Caseus BRONZE, à La Belle-Mère de la Fromagerie Médard (vache). Mentions spéciales pour le prix du meilleur fromage biologique décerné à L'Ancêtre Cheddar fumé à l'ancienne de la Fromagerie L'Ancêtre (vache) ainsi que pour le prix du meilleur fromage fermier attribué à La Belle-Mère de la Fromagerie Médard (vache). La liste de tous les fromages gagnants est disponible sur le site des Fromages d'ici.

## Le projet de loi C-282 devant un comité sénatorial

Le 26 septembre, Daniel Gobeil, président des Producteurs de lait du Québec et vice-président des Producteurs laitiers du Canada (PLC), s'est exprimé devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international en faveur du projet de loi C-282 – Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre).

« Le projet de loi C-282 nous donnera plus de prévisibilité et de stabilité pour investir et planifier l'avenir. Il nous permettra également de continuer à jouer le rôle vital qui est le nôtre pour le bien des familles canadiennes », a-t-il déclaré. « Les producteurs laitiers ont déjà payé suffisamment pour garantir l'accès du Canada aux récents accords commerciaux internationaux. Les négociations commerciales internationales ne doivent pas dresser les industries canadiennes les unes contre les autres. »

S'il est adopté, le projet de loi C-282 exclura la gestion de l'offre de toutes les futures négociations commerciales, interdisant aux négociateurs de céder une plus grande part du marché aux importations.



## Réussissez la transition

**Transi Up** est un concept nutritionnel destiné aux vaches laitières en période de transition. L'alliance de produits nutritionnels spécialisés et de l'expertise d'ADM en nutrition contribue à la santé des vaches en début de lactation et aide à l'incidence des problèmes métaboliques. Transi Up focus également sur la gestion de l'état corporel du troupeau. Lancez-vous avec Transi Up pour réussir la période de transition.

**Surmonter les défis de la période péri-partum et préparez-vous à une production de laitière optimale.**

Saint-Hyacinthe, Québec | 1-888-236-2474  
StHyacinthe@adm.com | adm.com



224117



## Théâtre Duceppe

Les Producteurs de lait du Québec ont participé le mardi 17 septembre dernier à la soirée de lancement de la saison 2024-2025 du Théâtre Duceppe, lors de laquelle *Les gens, les lieux, les choses*, mettant en vedette Anne-Élizabeth Bossé, était présentée en première médiatique. À leur arrivée sur place, les invités du milieu artistique ont eu l'occasion d'échanger autour de bouchées concoctées avec nos fromages d'ici.



## Festival NORR

Les Producteurs de lait du Québec sont fiers d'avoir fait briller la marque Lait Bio lors d'une nouvelle collaboration avec le Festival NORR, qui s'est déroulé du 20 au 22 septembre dernier à Vallée Bras-du-Nord. Cet événement est un rassemblement des communautés de plein air, une occasion pour tous de reconnecter avec la nature et aussi, un week-end pour jouer! Une multitude d'activités sportives étaient proposées telles que yoga, canot, randonnée et vélo de montagne.

La visibilité sur le site ainsi que les activations de la marque ont été pensées pour s'aligner sur la campagne *Le lait bio, c'est logique*. Les festivaliers ont pu profiter de l'Escale Lait Bio pour déguster de délicieuses collations à base de yogourt bio et relaxer dans l'espace plein air, tout en harmonie avec la nature. Les repas offerts sur le site étaient savoureusement concoctés avec des produits laitiers bio, pour le plus grand plaisir de tous. Michèle Lalancette, présidente du Syndicat des producteurs biologiques du Québec, était également sur place pour partager sa vision du lait bio.



ABONNEZ-VOUS

le producteur  
de  
**lait**  
québécois

CONCEPTION  
Reproduction - Animal

Nos tests

- Gestation (Lait et Sang)
- Leucose
- Salmonella Dublin
- Néospora

NOUVEAU

Test de gestation à la ferme  
**DG·Blue Eyes®**

418 838-0772 | 888 798-7285 | [info@conception-animal.com](mailto:info@conception-animal.com)  
[www.conception-animal.com](http://www.conception-animal.com)

222157

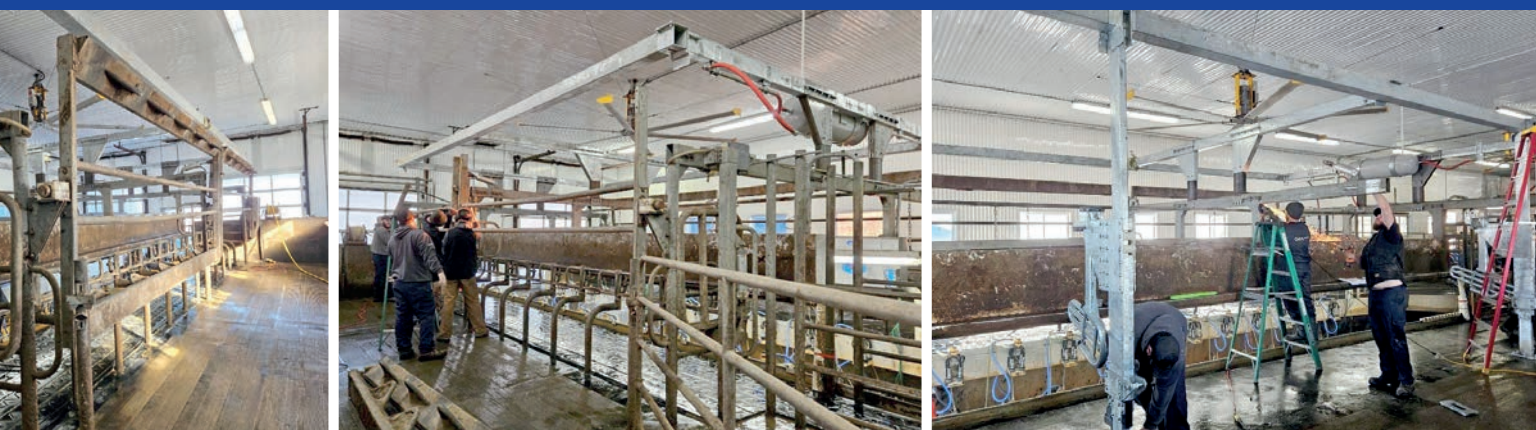
Salles de traite Magnum et Global LPS VL  
Indexation individuelle ou par groupes



**Programme de garantie  
ProTect pour votre  
équipement de traite GEA**  
Offrez-vous une protection  
prolongée sur votre  
investissement.

# PRÊT POUR UN CHANGEMENT?

Salles de traite avec stalles à profile bas et sortie rapide à levage vertical  
conçues pour une installation et une modernisation simple d'une salle de  
traite existante de n'importe quelle autre marque que GEA.



**L'installation se fait sans que vous ayez à arrêter la traite habituelle.**



**CENTRE LAITIER LTÉE**  
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

**ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.**  
St-Léon-le-Grand 819 228-5694  
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

**ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.**  
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.**  
Victoriaville 819 752-6585

**Mario Morency**, représentant  
St-Prime 418 693-9192

**Pierre-Luc Boucher**, représentant  
Chicoutimi 418 944-5353

**Dominique Jaton**, représentant  
Coaticook 1 819 804-8444

**Daniel Brisebois**, représentant  
Mont Laurier 1 819 440-5758

**ÉQUIPEMENTS DE FERME  
GAËTAN THÉBERGE INC.**  
St-Gervais 418 887-3018

**F. GÉRARD PELLETIER INC.**  
St-Pascal 418 492-2439

**LAIT'QUIP SCOTT INC.**  
St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082  
**Secteur L'Ami de la ferme laitière**  
450-346-4075

**LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.**  
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

**RAYMOND BIRON INC.**  
St-Elphège 450 568-2250  
**Dany Poulin Enr.**, représentant  
St-Hyacinthe 450 223-9387

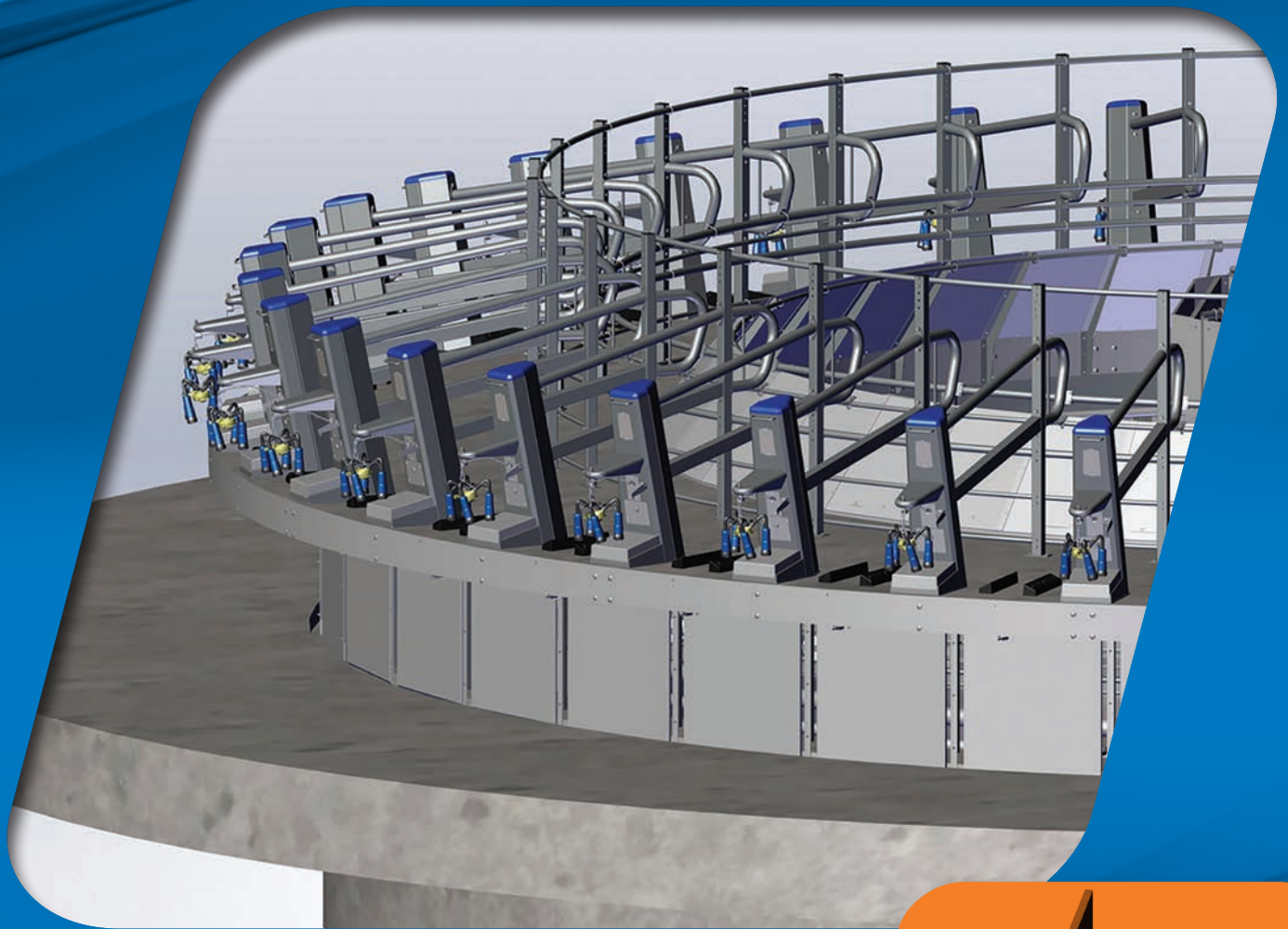
**R. OUELLET ÉQUIPEMENT  
DE FERME INC.**  
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

**Jérôme Voyer**  
Spécialiste en robotique  
Cell. 450 521-6488

**Laurence Asselin, AGR.**  
Spécialiste en gestion  
de troupeau et hygiène  
Cell. 819-996-2661

**Mario Jean**  
Gérant de territoire QC  
Cell. 514 386-9032

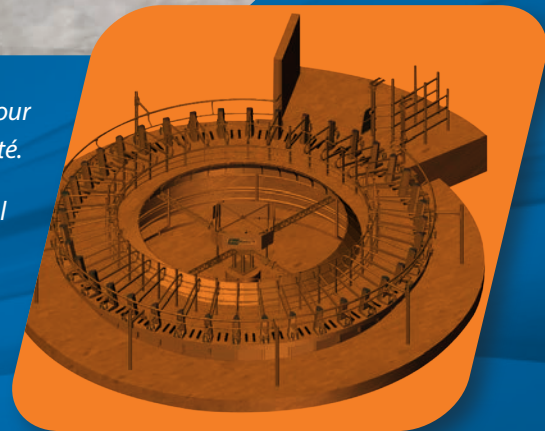
# La Nouvelle Génération de Carrousel



*Le carrousel Xcalibur de BouMatic reçoit beaucoup d'éloges pour sa qualité, son confort et sa fiabilité.*

*Caractérisant un confort de vaches amélioré avec une plateforme à profil bas donnant un meilleur alignement de l'unité. La refonte des cabinets et les changements apportés à la facilité du service du carrousel apporteront le confort de l'opérateur à un plus haut niveau avec des tailles de 40 à 150 stalles, concevoir le système qui répond aux besoins de votre ferme.*

*\*\*\*Une garantie ultime de 10 ans \*\*\**



## Contactez votre concessionnaire BouMatic:

**Distributions J.Y. St-Pierre**  
Mirabel 450.258.2885

**Équipements Agricoles CPR**  
Rimouski 418.722.6608  
Amqui 418.629.4916

**Beaudry Équipements Laitiers**  
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

**Agro-Réfrigération inc**  
Victoriaville 819.752.9288

**Équipements Laitiers Gagnon**  
St-Prime 418.251.5051  
St-Bruno 866.301.5051

**Mario Gladu, Directeur Canada-Est, 450-405-3495**

Pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez traire plus de vaches avec moins de travail et avec des performances accrues, visitez-nous à [BouMatic.com/Xcalibur2.0](http://BouMatic.com/Xcalibur2.0)

 **BouMatic.com**

**Dépanneur Agricole**  
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

**GP Payette**  
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

**Entreprises Éric Grondin**  
Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531  
Compton 877.332.0531

**Services Agri-RD inc**  
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

**Lac Matic Inc**  
Ormstown 450.829.3130

**G.F. Prolait**  
Coaticook 819.573.2267



For the life of your dairy™